

Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

2022

Propriétés **DeChoix**



1632 Lonsdale Ave,
North Vancouver (Colombie-Britannique)






Table des matières

À propos de Propriétés de Choix	3	Émissions dans notre chaîne de valeur	20	Communauté	38
À propos de ce rapport	4	Opérations de décarbonation	21	Collectes de fonds	39
Performance 2022	5	Projets de développement à faible émission de carbone	23	Développer avec une raison d'être	40
Message aux parties prenantes	6	Financement vert	24	Engagement des locataires et des fournisseurs	41
Principales réalisations en 2022	7	Émissions et énergie	25	Gouvernance	42
Évolution et expansion	8	Eau	26	Gouvernance	43
Objectifs liés aux changements climatiques	9	Déchets	27	Gouvernance du programme ESG	44
Objectifs liés à l'équité sociale	10	Résilience physique	28	Validation des données ESG	45
Notre approche	11	Environnement, santé et sécurité au travail	29	Éthique et conformité	46
Création d'une valeur durable	12	Certifications de bâtiments	30	Respect de la vie privée et cybersécurité	48
Cadre stratégique éprouvé	13	Société	31	Annexes et données	49
Engagement des parties prenantes	14	Nos programmes sociaux	32	Annexe A – Réponse du GIFCC	50
Double importance relative	15	Diversité, équité et inclusion	33	Annexe B – Données environnementales	53
Environnement	16	Culture inclusive	34	Annexe C – Indice SASB	60
Nos programmes environnementaux	17	Un milieu de travail formidable	35	Annexe D – Objectifs de développement durable des Nations Unies	64
Définition du champ d'applications	18	Formation et développement	36	Annexe E – Engagement des parties prenantes	65
Une voie vers net-zéro	19	Santé et sécurité	37	Annexe F – Déclaration d'assurance du praticien indépendant	66

À propos de Propriétés de Choix

La Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix » ou la « Fiducie ») est une fiducie de placement immobilier de premier plan qui crée une valeur durable en possédant, en exploitant et en développant des propriétés de grande qualité. Notre portefeuille se compose d'actifs de détail, essentiellement loués à des vendeurs de biens de première nécessité. Nous tirons profit de notre relation stratégique avec Les Compagnies Loblaw Limitée, le plus grand détaillant au pays. Nous possédons également un portefeuille d'actifs industriels, résidentiels et à usage mixte de grande qualité, concentrés dans des marchés attrayants partout au Canada.

Constituant l'une des plus importantes entités immobilières au Canada, nous jouons un rôle important dans l'avènement de changements environnementaux et sociaux positifs dans les communautés que nous servons.

	Propriétés	Occupation	SCU (en pi ²)
 Détail	574	97,8 %	44,2 M
 Industriel	116	98,9 %	17,4 M
 À usage mixte, résidentiel et autre⁽ⁱ⁾	12	87,7 %	2,3 M
 Total	702	97,8 %	63,9 M
 Développement⁽ⁱⁱ⁾	18	-⁽ⁱⁱ⁾	1,9 M

Les informations présentées ici et tout au long du rapport datent du 31 décembre 2022.

(i) Les actifs de bureaux sont inclus dans la catégorie « Actifs à usage mixte, résidentiels et autres » aux fins du rapport, le taux d'occupation communiqué excluant les unités résidentielles.

(ii) Projets en cours de développement actif. Le nombre total de propriétés comprend les propriétés en cours de développement.

À propos de ce rapport

Notre rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance 2022 (le « rapport ESG ») présente un résumé de nos réalisations pour l'année close le 31 décembre 2022. Sauf indication contraire, les données incluses dans ce rapport concernent cette période. Nous présentons nos réalisations et partageons des renseignements relatifs à de nombreux programmes que nous avons mis en place pour contribuer à atteindre nos objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).

Pour obtenir plus de renseignements

Pour obtenir plus d'informations sur le développement durable à Propriétés de Choix, y compris le présent rapport et nos rapports ESG précédents, veuillez consulter notre site Web à www.choicereit.ca/French/home/ ou envoyer un courriel à l'adresse sustainability@choicereit.ca. Des renseignements supplémentaires sur Propriétés de Choix ont été transmis par voie électronique aux autorités canadiennes en valeurs mobilières par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR). Ces renseignements sont accessibles en ligne à www.sedar.com.

Portée, limites et méthodologie en matière de reddition de compte

Nos indicateurs ESG représentent les données recueillies pour les propriétés appartenant en tout ou en partie à la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix » ou la « Fiducie »). Les indicateurs environnementaux ont été recueillis à partir du système de gestion des données sur la consommation de Propriétés de Choix, qui permet d'effectuer un suivi de la consommation d'électricité, de combustibles de chauffage et d'eau. Propriétés de Choix suit l'approche de consolidation opérationnelle, telle que définie dans le Protocole des gaz à effet de serre, édition révisée du World Resources Institute et du World Business Council for Sustainable Development.

Le terme « contrôle opérationnel » est utilisé tout au long du présent rapport et correspond à la définition du Protocole des gaz à effet de serre. Il se définit comme une organisation (dans le présent rapport, Propriétés de Choix) ayant le pouvoir

d'introduire et de mettre en œuvre des politiques opérationnelles au niveau de l'exploitation (dans le présent rapport, les propriétés).

Les données environnementales (énergie, émissions de GES, eau, déchets) se rapportent au portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022. Elles comprennent des données comparatives pour chaque année de déclaration de 2019 à 2022.

Nous avons reformulé les déclarations faites en 2019, 2020 et 2021 concernant la consommation d'énergie, la consommation d'eau et les émissions GES, ayant obtenu de plus amples données après ces périodes de déclaration. Nous avons aussi tenu compte de l'évolution du portefeuille, par rapport à la période de déclaration antérieure, à la suite d'acquisitions ou de cessions.

Lorsque les indicateurs sont présentés « par SLB, propriétés détenues à 100 % », la SLB totale des propriétés individuelles est appliquée. Lorsqu'elle est présentée « à hauteur de la quote-part », la SLB prise en compte correspond au produit de la part de Propriétés de Choix dans la propriété et de la SLB totale.

Dans les tableaux, il pourrait y avoir des écarts en raison d'erreurs d'arrondi.

Information de nature prospective

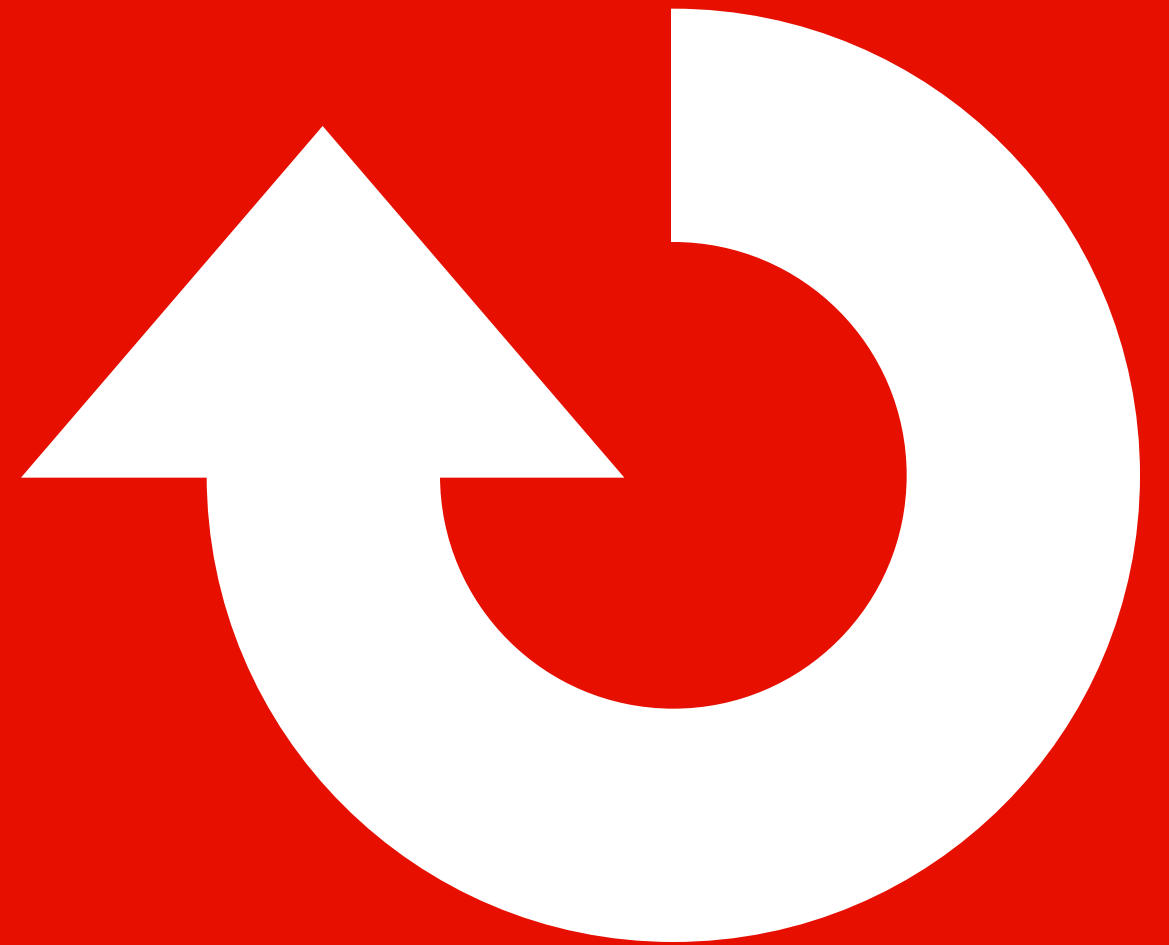
Le présent rapport ESG peut renfermer des énoncés prospectifs au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières, qui reflètent les attentes actuelles de la Fiducie par rapport aux événements futurs. Bien que la Fiducie estime que les attentes reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables, l'évaluation des indicateurs et des risques ESG prospectifs, ainsi que des indicateurs et des risques liés au changement climatique, en particulier, sont de nature plus complexe et à plus long terme que les indicateurs et les risques commerciaux traditionnels. De nombreuses méthodologies prospectives sont nouvelles et en constante évolution, et les conseils fournis par les fournisseurs de méthodologies sur le calcul ou la comparabilité de ces indicateurs sont limités. En particulier, l'incertitude entourant les politiques futures liées au changement climatique peut contribuer à une plus grande variation des modèles de voies de transition. Les mises à jour futures des variables telles que les changements dans les émissions mondiales, les technologies disponibles ou les conditions économiques peuvent entraîner des changements au parcours zéro émission nette de la Fiducie, notamment des changements dans ses objectifs de réduction des GES. Un certain nombre d'autres facteurs, parmi lesquels des améliorations de la couverture, de la qualité et de la disponibilité des données et des méthodologies de la Fiducie, peuvent également nécessiter des ajustements aux objectifs de net-zéro de la Fiducie ou à ses objectifs fondés sur l'année de référence 2019. Le présent rapport ESG est guidé par la Global Reporting Initiative (GRI), les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), les objectifs de

développement durable (ODD) des Nations Unies et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). La Fiducie surveille régulièrement l'évolution des réglementations, des normes et des cadres provinciaux et internationaux en matière de rapports ESG pour en vérifier la pertinence et la convivialité, ainsi que les attentes des parties prenantes à l'égard de ces normes. La Fiducie évaluera périodiquement la comparabilité et la pertinence de ses indicateurs et de ses cibles, et, le cas échéant, intégrera de nouvelles données et perspectives, ainsi que de nouveaux modèles et outils dans son évaluation continue des enjeux ESG, dont le changement climatique. La Fiducie s'attend à ce que ses informations ESG continuent d'évoluer à mesure que les réglementations, les normes et les cadres de production de rapports arrivent à maturité.

Les renseignements contenus dans le présent rapport reflètent ce que la Fiducie estime être ses meilleures données disponibles et, en matière d'informations relatives aux changements climatiques, ses meilleures projections de scénarios disponibles. Le cas échéant, y compris pour fixer ses objectifs de réduction des GES et faire des déclarations sur le climat, la Fiducie a fait des approximations et des hypothèses raisonnables et de bonne foi. Cependant, il existe de nombreux facteurs que la Fiducie peut ne pas prévoir ou qu'elle pourrait être incapable de prédire avec précision. La capacité de la Fiducie à atteindre ses objectifs ESG repose sur un certain nombre d'hypothèses et est soumise à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de la Fiducie. Cela pourrait faire en sorte que les résultats et les événements réels diffèrent considérablement de ceux qui sont divulgués ou impliqués par de telles informations prospectives et pourrait exiger que la Fiducie ajuste ses initiatives, activités ou plans ESG pour refléter un paysage changeant. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la capacité de la Fiducie à atteindre ses objectifs de réduction des GES, la disponibilité, l'accessibilité à et la pertinence des données complètes et de haute qualité, la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes de la Fiducie; l'élaboration d'indicateurs et de méthodologies ESG cohérents, robustes et comparables, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques; l'élaboration et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions propres à l'industrie; la coopération internationale; l'élaboration de lois, de politiques et de règlements provinciaux, nationaux et internationaux en matière d'ESG; et les risques et les facteurs supplémentaires abordés dans le formulaire d'information annuel actuel de la Fiducie et le rapport annuel aux porteurs de titres de 2022.

Les énoncés prospectifs du présent rapport ESG sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties prenantes à comprendre les priorités, les stratégies et les objectifs ESG de la Fiducie et peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Il ne faut pas se fier indûment à l'information prospective contenue dans le présent rapport. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la Fiducie ne s'engage pas à mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport ESG sont formulés en date de celui-ci et sont visés par les présentes mises en garde.

Performance 2022



Message aux parties prenantes

24 avril 2023

Une année de dynamique positive

2022 aura été une autre année de dynamique positive. Nous avons fait considérablement progresser notre programme sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Nous préparons la prochaine phase de notre programme ESG en faisant des progrès quant à nos deux piliers ESG, **lutter contre les changements climatiques** et **favoriser l'équité sociale**. Le lancement de nouveaux objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre (« GES ») nous aidera à guider notre portefeuille vers l'objectif de net-zéro d'ici 2050 et la création d'une équipe entièrement dédiée à l'impact social accélérera nos programmes axés sur la communauté. Nous croyons à l'importance de créer des espaces qui génèrent une valeur ajoutée durable et, dans cette stratégie, notre programme ESG joue un rôle essentiel.

Une voie vers net-zéro

En juillet 2022, nous sommes devenus l'une des premières entités au Canada à faire valider ses objectifs de net-zéro par l'initiative Science Based Targets (SBTi). Ce résultat a été suivi de près par la publication de notre premier rapport « Une voie vers net-zéro », qui décrit notre engagement et notre approche pour atteindre net-zéro d'ici 2050. Nos

objectifs couvrent l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris nos propres émissions opérationnelles, celles de nos locataires et celles de nos développements. Nous nous engageons à atteindre nos objectifs à court et à long terme, notamment en ce qui concerne net-zéro d'ici 2050, en réduisant les émissions absolues des champs d'application 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2019. L'inclusion des émissions de champ d'application 3 dans nos objectifs démontre notre engagement à travailler en collaboration dans l'ensemble de la chaîne de valeur pour atténuer les effets des changements climatiques sur nos communautés et nos activités.

Accroître l'autonomie des collègues et enrichir la culture d'entreprise

Nous sommes fiers d'avoir été nommés parmi les meilleurs employeurs de la région du Grand Toronto en reconnaissance des efforts que nous avons déployés pour créer un environnement de travail exceptionnel pour nos collègues. Nous avons atteint le taux de référence en matière de femmes dirigeantes qui démontre une représentation importante des femmes occupant des postes de direction à Propriétés de Choix. Notre équipe diversifiée et accomplie possède une vaste expérience qui nous permet de sans cesse obtenir des rendements solides et stables. Nous continuerons d'utiliser les canaux d'engagement, les

analyses annuelles des écarts de salaire et les études comparatives de la rémunération pour créer un milieu de travail à la fois équitable et inclusif.

Accélérer les initiatives en matière d'équité

Nous continuons de démontrer notre engagement à favoriser des relations positives avec les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités, grâce à notre programme Aider par Choix. En 2022, plus de 625 000 \$ ont été remis à des organismes de bienfaisance locaux par l'entremise de ce programme. Pour faire progresser notre pilier de l'équité sociale, nous avons mis sur pied une équipe entièrement dédiée à l'impact social pour concentrer nos efforts sur des domaines où Propriétés de Choix est en mesure de favoriser le développement de communautés dynamiques et résilientes.

Notre ensemble de valeurs communes, Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence, nous permet de faire les bons choix pour notre entreprise, nos porteurs de parts, nos communautés et d'autres parties prenantes, à l'heure où nous continuons à faire progresser nos initiatives ESG.



Rael L. Diamond
Président et chef de la direction



Principales réalisations en 2022

Environnement



Zéro émission nette de GES

L'une des premières entités au Canada à faire valider ses objectifs de net-zéro par l'initiative Science Based Targets



Location écologique

Développement de clauses de location écologique dans l'ensemble des actifs de détail et industriels afin de promouvoir l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable et la conception à faibles émissions de carbone



Bâtiments verts

Plus de 40 millions de pieds carrés⁽ⁱ⁾ certifiés selon la norme LEED ou BOMA BEST, y compris plus de 160 propriétés certifiées en 2022



Carbone intrinsèque

Établissement des occasions de réduire le carbone intrinsèque dans les types de immeubles de détail, industriels et résidentiels

Société



Culture

Parmi les meilleurs employeurs de la région du Grand Toronto (2023) en reconnaissance des programmes axés sur les collègues



Dons

Plus de 625 000 \$ de dons et 1 240 heures de bénévolat par les collègues en faveur d'organismes de bienfaisance canadiens qui œuvrent à démarginaliser les enfants dans les communautés à faible revenu



Diversité

Atteinte de l'indice de référence en matière de femmes dirigeantes en 2022 qui démontre une représentation importante des femmes occupant des postes de direction



Accessibilité

Membre fondateur de l'Accelerating Accessibility Coalition, qui cherche à intégrer les besoins des Canadiens vivant avec un handicap à la conception et à la construction dans l'immobilier

Gouvernance



Reconnaissance

Poursuite de la communication des informations ESG, obtention d'une évaluation « Prime » par ISS ESG et amélioration de la cote GRESB à 4 étoiles (82 sur une échelle de 100 points)



Cybersécurité

Progrès continu de notre programme de cybersécurité et obtention d'une cote de maturité qui dépasse de plus de 20 % la norme de l'industrie



Communication de l'information

Obtention d'un « B » après avoir répondu pour la première fois au questionnaire sur les changements climatiques du CDP, ce qui correspond à une gestion proactive des questions liées au climat

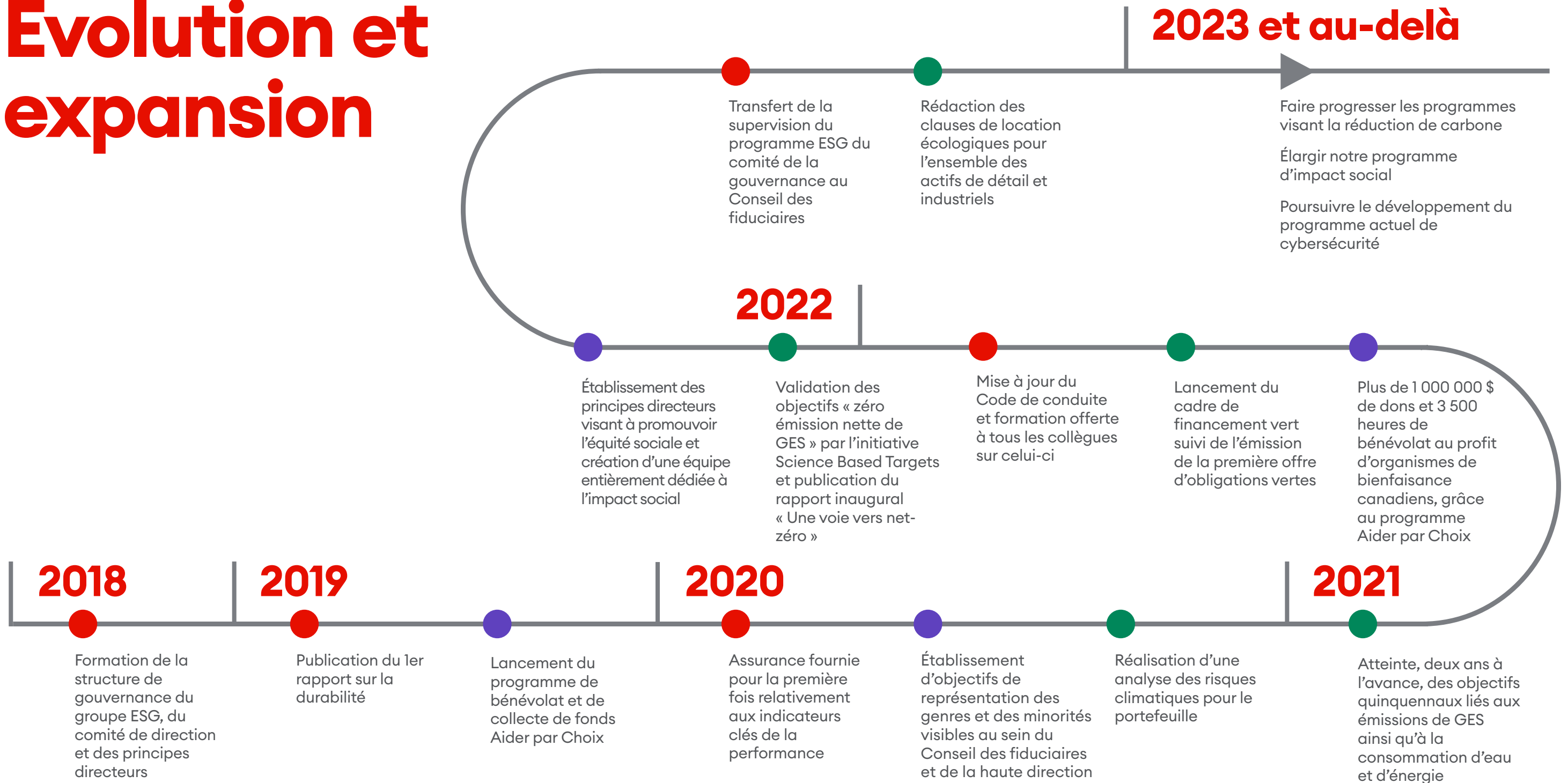


Engagement des fournisseurs

Publication de notre Code de conduite des fournisseurs et mise en œuvre de celui-ci dans le cadre de nouveaux contrats importants

(i) Par SLB, propriétés détenues à 100 %

Évolution et expansion



Objectifs liés aux changements climatiques

Nous nous engageons à apporter notre contribution afin de préserver les ressources de la planète pour les générations actuelles et futures. Nous utilisons des objectifs de changement climatique liés à nos activités environnementales pour rendre compte de nos actions. Vous trouverez les détails de nos engagements [ici](#).



17, rue Leslie,
Toronto (Ontario)



Ateint



En cours

Secteur d'intérêt	Objectif	D'ici la fin de	Progression	État
Émissions de GES de champ d'application 1 et 2: Court terme	Réduire les émissions absolues de GES de champ d'application 1 et 2 de 50 % par rapport à l'année de référence 2019	2030	→	Réduction de 19 % par rapport à l'année de référence
Émissions de GES de champ d'application 1 et 2: Long terme	Réduire les émissions absolues de GES de champ d'application 1 et 2 de 90 % par rapport à l'année de référence 2019	2050	→	
Émissions de GES de champ d'application 3: Court terme	Réduire les émissions absolues de GES de champ d'application 3 provenant des biens et des services achetés et des actifs loués en aval de 30 % par rapport à l'année de référence 2019	2030	→	Réduction de 13 % par rapport à l'année de référence
Émissions de GES de champ d'application 3: Long terme	Réduire les émissions absolues de GES de champ d'application 3 provenant des biens et des services achetés et des actifs loués en aval de 90 % par rapport à l'année de référence 2019	2050	→	
Certifications de bâtiments écologiques	Certifier 65 % de notre portefeuille dans le cadre des programmes LEED ou BOMA BEST	2023	→	61 % de certification ⁽ⁱ⁾
Déchets des bureaux	Réduire de 70 % la quantité annuelle de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement	2023	→	51 % des déchets n'ont pas été acheminés vers les sites d'enfouissement

La quantification des GES et le calcul des objectifs sont effectués conformément au « Protocole des gaz à effet de serre, édition révisée » du World Business Council for Sustainable Development. Voir l'annexe B pour plus de précisions sur la méthodologie de quantification utilisée.

(i) Par SLB, propriétés détenues à 100 %

Objectifs liés à l'équité sociale

Nous faisons notre possible pour accroître l'autonomie de nos collègues et bâtir des communautés saines et résilientes. Nos programmes d'équité sociale ont pour but d'obtenir des résultats équitables pour les collègues et les communautés.



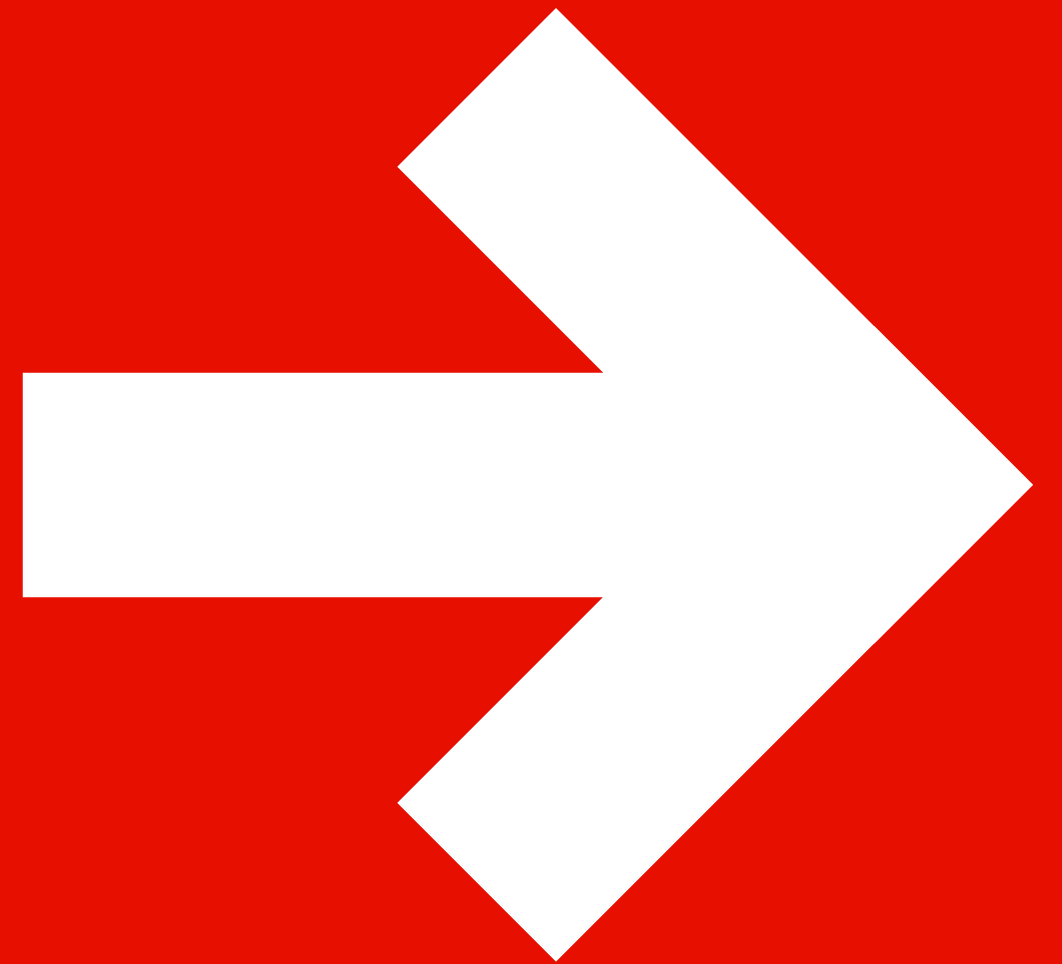
- ✓ Atteint
- En Cours

Secteur d'intérêt	Objectif	D'ici la fin de	Progression	État
Représentation des femmes	40 % de femmes au sein du Conseil des fiduciaires	2024	✓	40 % en 2022
	45 % de femmes occupant un poste de haute direction	2024	✓	50 % en 2022
	50 % de femmes occupant un poste de gestion	2024	✓	57 % en 2022
Représentation des minorités visibles	20 % de minorités visibles au sein du Conseil des fiduciaires	2024	→	10 % en 2022
	30 % de minorités visibles occupant un poste de haute direction	2024	→	23 % en 2022
	25 % de minorités visibles occupant un poste de gestion	2024	→	18 % en 2022
Engagement communautaire	Faire une moyenne de 4 heures payées de bénévolat par collègue par année	2023	✓	4,4 heures de bénévolat par collègue

Au 31 décembre 2022. Les membres occupant des postes de haute direction sont des collègues ayant le titre de vice-président ou un titre plus élevé. Les membres occupant des postes de gestion sont les collègues ayant le titre de gestionnaire principal, de directeur, de directeur principal ou de vice-président associé.

Les collègues communiquent des renseignements qui sont utilisés pour déterminer la proportion des femmes. Tous les collègues sont invités à indiquer sur une base volontaire s'ils s'identifient comme une minorité visible (non caucasienne). 5 % des membres occupant un poste de haute direction, 36 % des membres occupant un poste de gestion et 27 % des collègues n'ont pas indiqué leur appartenance à une minorité visible en 2022. Les résultats reflètent la taille de l'effectif tout entier et n'ont pas été ajustés pour exclure ceux qui n'ont pas communiqué d'information.

Notre approche



Création d'une valeur durable

Propriétés de Choix est une fiducie de placement immobilier chef de file qui crée une valeur durable en possédant, en exploitant et en développant des propriétés résidentielles et commerciales de grande qualité. Nous croyons que la valeur provient de la création d'espaces qui améliorent la façon dont nos locataires et nos collectivités vivent ensemble, travaillent et se connectent. Nous nous efforçons de comprendre les besoins de nos locataires et de gérer nos propriétés selon les normes les plus élevées.

Nous aspirons à développer des collectivités saines et résilientes en nous engageant à l'égard de la durabilité sociale, économique et environnementale. Chacun de nos gestes est guidé par un ensemble de valeurs communes (Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence).



301, avenue Moore,
Toronto (Ontario)

Cadre stratégique éprouvé

Notre programme ESG est au cœur de notre objectif de création de valeur durable. En tant que pilier de notre structure, il renforce notre capacité à réaliser nos priorités stratégiques et nous permet de contribuer positivement à notre environnement, à nos locataires, à nos collègues, à nos communautés et à nos autres parties prenantes. Nos activités quotidiennes intègrent pleinement les pratiques de durabilité sociale et environnementale, sont supervisées par un cadre de gouvernance solide et sont menées par notre équipe chevronnée, engagée et diversifiée.

OBJECTIFS

Création d'une valeur durable	Préservation du capital	Flux de trésorerie stables et en croissance	Augmentation progressive de la VAN et de la distribution
-------------------------------	-------------------------	---	--

PRIORITÉS


- 1 Conserver un portefeuille de premier plan**
- 2 Maintenir l'excellence opérationnelle**
- 3 Fournir un programme de développement**

VALEURS



- Engagement
- Tenir à cœur
- Respect
- Excellence

PILIER

Relation stratégique avec le plus important détaillant au Canada	Pratiques ESG intégrées 
Équipe chevronnée, engagée et diversifiée	Bilan de premier plan

Engagement des parties prenantes

Le groupe de compagnies Weston

Propriétés de Choix fait partie du groupe de compagnies Weston, au même titre que George Weston Limitée (« Weston » ou le « Groupe Weston ») et Loblaw. Le Groupe Weston a adopté des principes ESG qui guident l'approche de chaque entreprise dans ce domaine. Pour plus de détails, veuillez consulter les rapports de Weston en matière d'environnement, de société et de gouvernance que vous trouverez [ici](#). Pour en savoir plus sur les programmes ESG de Loblaw, veuillez cliquer [ici](#).

Harmoniser les priorités

Nos parties prenantes sont des personnes et des organisations dont les activités recoupent les nôtres. Nous utilisons des canaux d'engagement adaptés à chacun de nos principaux groupes de parties prenantes pour mieux comprendre les enjeux qui leur tiennent le plus à cœur. Cette rétroaction nous aider à développer nos programmes ESG et à les faire progresser.

➔ Pour obtenir la liste complète de ces canaux, veuillez vous reporter à l'annexe intitulée « Engagement des parties prenantes ».

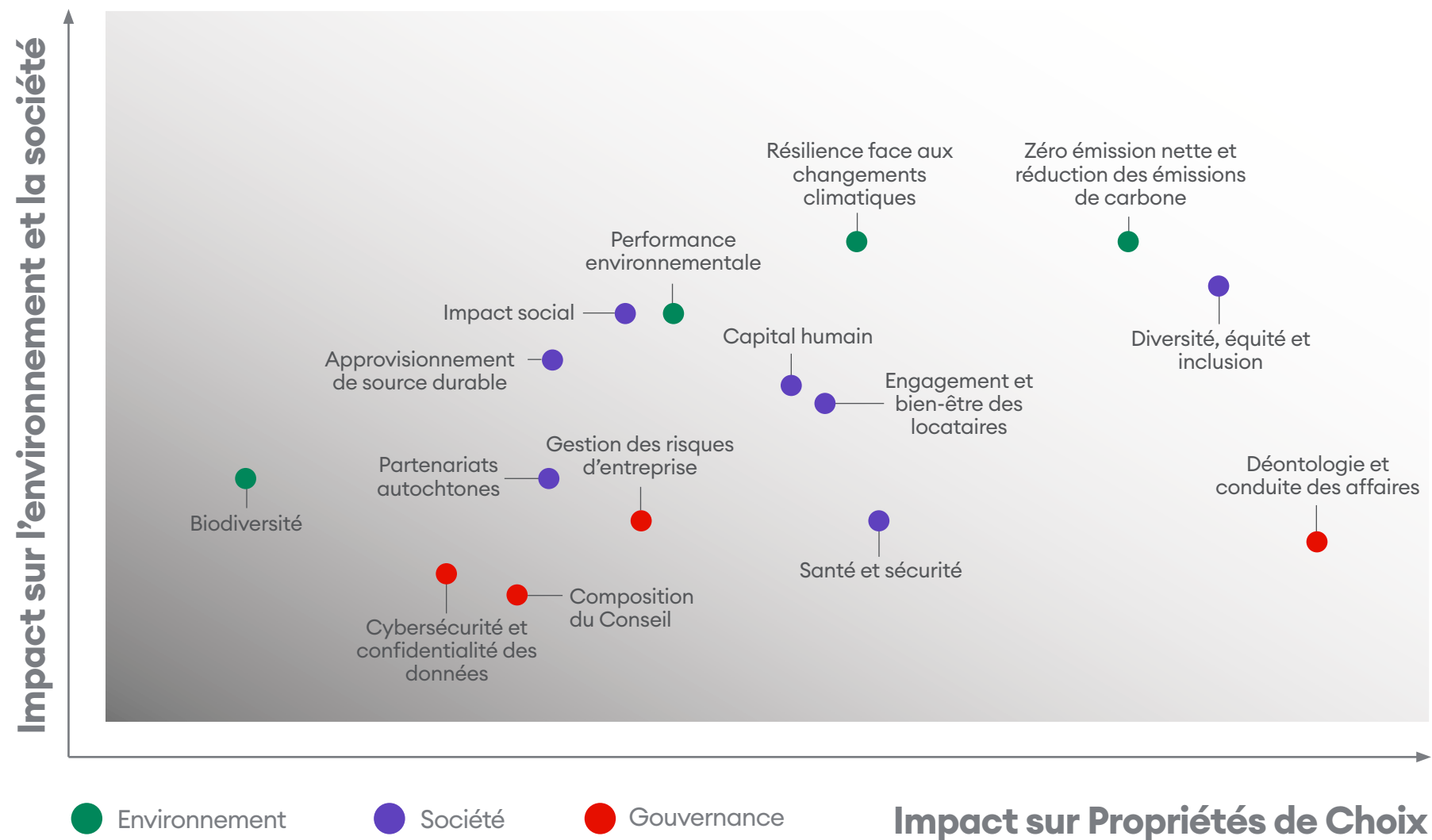


Journée de la culture de
Propriétés de Choix

Double importance relative

Recueillir l'avis des parties prenantes

En 2022, nous avons demandé à un tiers d'effectuer une évaluation de la double importance relative, afin d'analyser et d'intégrer à nos plans des enjeux qui dépassent l'aspect financier. Une telle évaluation permet de cerner les enjeux ESG qui sont susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur Propriétés de Choix et ceux sur lesquels Propriétés de Choix peut influencer. Les commentaires ont été recueillis auprès d'un large éventail de parties prenantes, notamment le Conseil des fiduciaires de Propriétés de Choix, des professionnels de l'industrie, des partenaires d'affaires et des locataires. Il ressort de cette évaluation que nos piliers ESG **lutter contre les changements climatiques** et **favoriser l'équité sociale** répondent bel et bien aux grands enjeux qui sont les plus importants pour nos parties prenantes. La rétroaction obtenue nous permet de créer des programmes et d'affecter des ressources en conséquence. Elle indique également des enjeux émergents dont l'importance pourrait augmenter au fil du temps.



Les thèmes qui ressortent de cet exercice sur la **double importance relative** peuvent potentiellement influencer sur le rendement de notre entreprise; et réciproquement, en les prenant en compte, Propriétés de Choix peut potentiellement avoir un impact sensible sur la société et l'environnement.



Cette évaluation de l'importance relative tient compte de renseignements fournis par un éventail de parties prenantes et peut ne pas correspondre à l'évaluation en matière de risque faite par la direction.

Environnement



Nos programmes environnementaux

À Propriétés de Choix, nous menons nos activités de manière respectueuse de l'environnement. Nous élaborons et exécutons tout un éventail de programmes environnementaux, tant dans nos propriétés en exploitation que dans nos développements. L'objectif de ces activités est de réduire les émissions de carbone et de préserver les ressources de la planète pour les générations actuelles et futures. Au cours des dernières années, nous avons mis au point les piliers de notre programme ESG, parmi un large éventail d'activités ESG, pour que Propriétés de Choix puisse obtenir des résultats concrets. Notre pilier pour l'environnement est **lutter contre les changements climatiques**. Cette section aborde ce pilier en détail, notamment :

- Opérations de décarbonation
- Projets de développement à faible émission de carbone
- Financement vert
- Émissions et énergie
- Eau
- Déchets
- Résilience physique
- Environnement, et santé et sécurité au travail
- Certifications de bâtiments



1226, promenade Place d'Orléans,
Ottawa (Ontario)

Définition du champ d'application

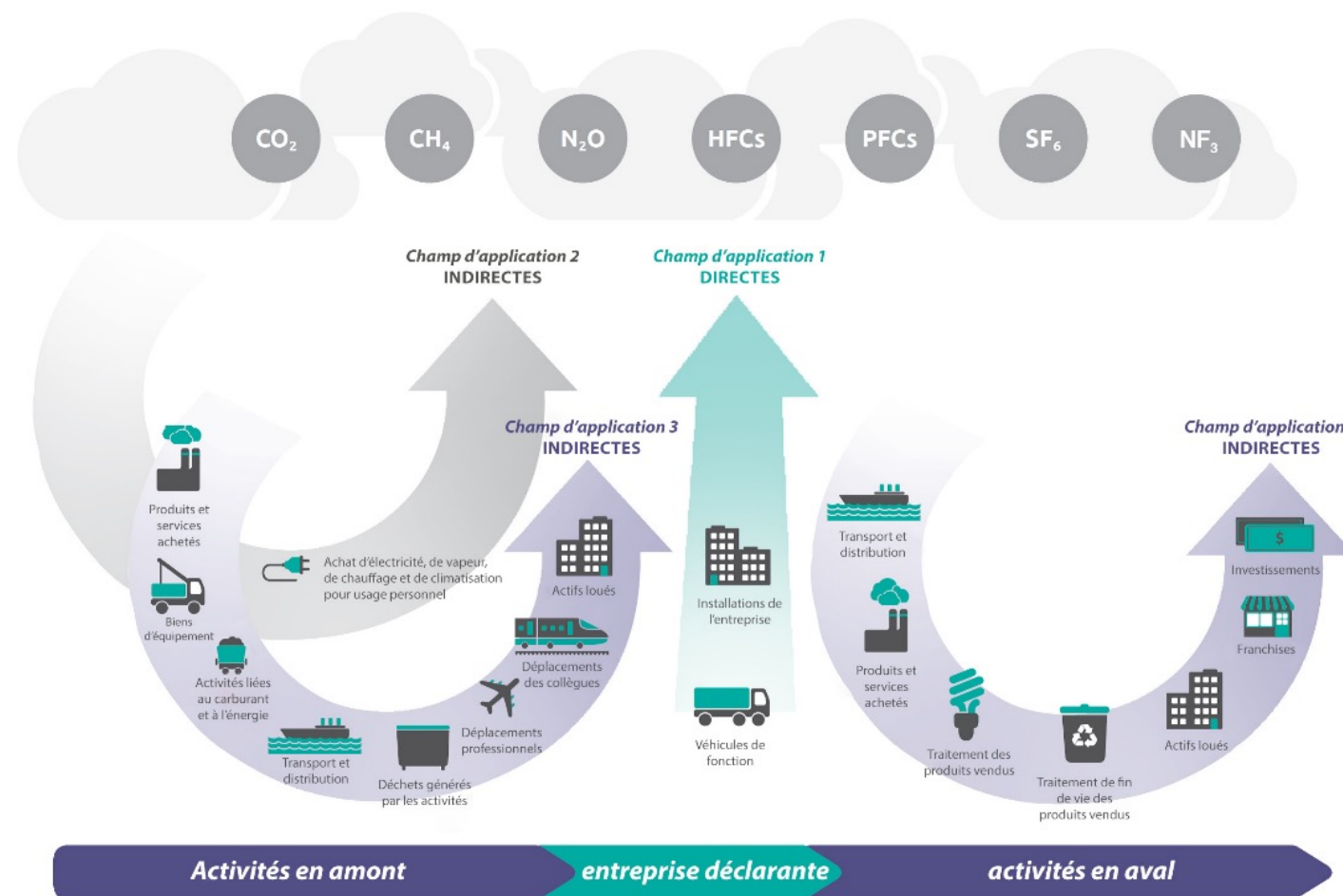
Que sont les émissions des champs d'application 1, 2 et 3?

Tout au long de ce rapport, nous faisons référence aux émissions des champs d'application 1, 2 et 3. Chacun de ces types d'émission représente une catégorie différente d'émissions de GES qui constituent notre empreinte globale. Nous utilisons les directives du Protocole des gaz à effet de serre (le « Protocole des GES ») du World Resources Institute et du World Business Council for Sustainable Development pour définir ces champs d'application :

Les émissions de **champ d'application 1** sont des émissions directes (c.-à-d. des GES libérés dans l'atmosphère par nos sites) qui sont générées par des sources contrôlées par Propriétés de Choix. Il s'agit généralement de combustibles utilisés pour le chauffage des locaux ou de l'eau chaude par les équipements gérés par Propriétés de Choix.

Les émissions de **champ d'application 2** sont des émissions indirectes associées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chauffage ou de climatisation pour les espaces exploités par Propriétés de Choix.

Les émissions de **champ d'application 3** sont des émissions indirectes qui ne sont pas directement contrôlées par Propriétés de Choix, mais qui sont liées à des activités en amont ou en aval de ses activités (voir l'image à droite). Pour Propriétés de Choix, les émissions en amont sont principalement constituées des émissions générées pendant la construction des bâtiments, y compris la fabrication des matériaux de construction. Quant aux émissions en aval, elles sont principalement constituées des émissions générées par les combustibles ou l'électricité achetés par un locataire pour son propre espace.



Source : Norme de comptabilisation et de déclaration de la chaîne de valeur de l'entreprise (champ d'application 3) de WRI/WBCSD

Une voie vers net-zéro

Guidés par la climatologie

Nous nous engageons à agir pour éviter les pires impacts des changements climatiques en contribuant à limiter le réchauffement mondial à 1,5 °C, l'objectif reconnu dans l'accord de Paris, le traité international sur les changements climatiques ratifié par le Canada. La norme Corporate Net-Zero Standard v1.0 de l'initiative Science Based Targets (initiative SBT) est un cadre tiers que nous avons utilisé pour guider notre engagement et établir nos objectifs.

La norme Corporate Net-Zero (la « Norme ») énonce des exigences pour les objectifs net-zéro des entreprises et maintient ces exigences en accord avec ce que les climatologues estiment nécessaire pour éviter les pires impacts des changements climatiques (d'où le terme « objectif fondé sur la science »). L'initiative SBT fournit également une validation indépendante par une tierce partie des objectifs de réduction des GES des entreprises afin de confirmer qu'ils sont conformes aux exigences de la Norme.

Les objectifs que nous avons fixés sont conformes aux exigences de la Norme, ambitieux et nécessaires pour jouer un rôle significatif dans la lutte contre les changements climatiques. Nos objectifs s'appliquent à toute notre chaîne de valeur dans l'ensemble de notre portefeuille, y compris les propriétés qui nous appartiennent en partie ou en totalité. Les objectifs seront atteints en commençant par des réductions importantes des émissions de GES, et concernent la majeure partie de l'empreinte de nos GES (notamment les émissions des champs d'application 1, 2 et 3).

En juillet 2022, l'initiative SBT a validé et approuvé nos objectifs, confirmant qu'ils sont conformes à l'objectif de limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 °C et faisant de Propriétés de Choix l'une des premières entités au Canada à avoir des objectifs net-zéro approuvés par l'initiative SBT.

Nos objectifs zéro émission nette

2030 : une réduction de 50 % des émissions absolues de champ d'application 1 et de champ d'application 2 par rapport à l'année de référence 2019 (principalement les émissions résultant du gaz naturel et de l'électricité achetés par Propriétés de Choix)

2030 : une réduction de 30 % des émissions de champ d'application 3 par rapport à l'année de référence 2019 pour ce qui suit :

Biens et services achetés : principalement les émissions provenant de la fabrication des matériaux de construction utilisés dans nos développements

Actifs loués en aval : principalement les émissions provenant de la consommation d'énergie de nos locataires dans leurs propres locaux

2050 : une réduction des émissions absolues des champs d'application 1, 2 et 3 de 90 % par rapport à l'année de référence 2019

2050 : l'atteinte de l'objectif zéro émission nette de GES dans l'ensemble de notre chaîne de valeur

L'objectif net-zéro sera atteint en neutralisant les émissions restantes en éliminant et en stockant de façon permanente les émissions de GES dans l'atmosphère.

L'atteinte de ces objectifs exigera une collaboration avec nos locataires et nos fournisseurs ainsi que la contribution de tous nos collègues. Le présent rapport traite des progrès que nous avons réalisés à ce jour. Notre rapport intitulé « Une voie vers net-zéro » porte sur les plans que nous avons mis en place pour atteindre net-zéro.



9711-23rd Ave NW,
Edmonton (Alberta)

Émissions dans notre chaîne de valeur

95 % des émissions de Propriétés de Choix correspondent aux catégories de champ d'application 3, soit un ensemble d'activités au sein de notre chaîne de valeur qui ne relèvent pas de notre contrôle opérationnel direct. Parmi ces émissions de champ d'application 3, 98 % proviennent des locataires (un locataire loue un espace dans notre immeuble, mais garde le contrôle opérationnel de sa consommation d'énergie) ou des activités de développement (principalement en lien avec la fabrication des matériaux utilisés dans les travaux de construction et de rénovation).

Comme le veut la pratique, une partie de nos émissions de champ d'application 3 sont des estimations. Nous allons progressivement améliorer la qualité des données sur les émissions de champ d'application 3, à mesure que nous peaufinons nos processus et que nous accédons à plus de données sur les locataires et les fournisseurs. Compte tenu de cette amélioration des données, les émissions de référence pourraient légèrement changer avec le temps et seront redressées au besoin dans les prochains rapports.

➔ Pour obtenir l'intégralité des données sur les émissions et la méthodologie de calcul, voir l'annexe « Données environnementales ».

Champ d'application 1

Émissions directes provenant d'activités contrôlées par Propriétés de Choix

2 %

Champ d'application 2

Émissions indirectes associées à la consommation d'énergie achetée par Propriétés de Choix

3 %

Champ d'application 3

Émissions indirectes générées par des activités en amont ou en aval de nos activités opérationnelles

95 %

Profil des émissions de gaz à effet de serre de Propriétés de Choix

2 % des émissions de Champ d'application 3

98 %*

Actifs loués en aval et biens et services achetés

*Les biens et services achetés comprennent les émissions provenant des biens d'équipement et du transport et de la distribution en amont. Voir l'annexe « Données environnementales » pour plus de précisions.

Les données ci-dessus reflètent le portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022.

Opérations de décarbonation

Programmes d'efficacité énergétique et plans de transition

La réduction de la consommation d'énergie grâce à des mesures d'efficacité énergétique est une première étape cruciale vers la diminution des émissions. Nous apportons des améliorations à nos propriétés en nous fondant sur des plans de modernisation des immobilisations propres à chaque actif. Notre rapport « Une voie vers net-zéro » fournit des détails supplémentaires sur cette stratégie, entre autres stratégies, notamment l'électrification du chauffage. En 2022, nous avons commencé à élaborer des plans de transition vers de faibles émissions de GES propres à chaque actif. Au cours des prochaines années, nous prévoyons élaborer des plans pour l'ensemble de nos actifs qui guideront les futures modernisations.

Clauses de bail vertes

Depuis des années, notre contrat de location de bureau standard contient des clauses favorables à un meilleur rendement énergétique, à la conservation de l'eau et à la qualité de l'air intérieur. En 2022, nous avons étendu ces clauses aux contrats de location de nos actifs de détail et industriels. Nous commencerons à les mettre en œuvre au cours des prochaines années. Ces clauses encouragent le partage de données avec nos locataires et nous permettent d'améliorer nos propriétés, qu'il s'agisse d'un nouvel éclairage aux DEL, de la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation ou du recouvrement d'un bâtiment.

Engagement des locataires

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos locataires pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière d'efficacité des ressources. Notre équipe de construction collabore avec eux pendant toute la durée de la location afin de leur fournir un équipement qui soit capable de répondre efficacement à leurs besoins opérationnels. Nous travaillons en ce moment sur un guide d'aménagement visant à faciliter ce processus. Nous fournissons également aux locataires un guide ESG et des bulletins de nouvelles qui contiennent des conseils et des ressources pour réduire leur consommation.



Harvest Pointe,
Edmonton (Alberta)

Opérations de décarbonation

suite

Énergie renouvelable

Nous comptons 49 installations photovoltaïques solaires actives au sein de notre portefeuille. Parmi elles, 47 sont situées dans des actifs de détail, une dans un actif industriel et une dans un édifice à bureaux. Dans notre parcours vers net-zéro, nous avons l'intention d'intégrer la production d'énergie renouvelable sur place afin de réduire les émissions associées aux réseaux électriques à forte intensité de carbone. L'énergie renouvelable a pour avantage supplémentaire d'améliorer la résilience des bâtiments en cas de coupures de courant. En 2022, nous avons entrepris une analyse à l'échelle du portefeuille afin d'évaluer la possibilité d'accroître le nombre de panneaux solaires sur le toit.

Programme d'améliorations de l'éclairage

En 2019, nous avons fixé un objectif formel de mise à niveau de 75 % de l'éclairage extérieur des parcs de stationnement de nos actifs de détail et de nos actifs industriels vers la technologie DEL d'ici 2023. En 2021, nous avons dépassé cet objectif. Depuis, nous poursuivons la mise à niveau vers l'éclairage aux DEL, lequel concerne maintenant 85 % de notre portefeuille d'actifs de détail et industriels (propriétés détenues à 100 %).

Nous prévoyons économiser plus de 12 050 MWh par an, grâce aux mises à niveau vers l'éclairage aux DEL que nous avons effectuées au cours des trois dernières années. C'est plus que la consommation d'énergie annuelle de 426 maisons (calculée selon les équivalences d'énergie de Ressources naturelles Canada).



Panneaux solaires au 650, rue Dupont,
Toronto (Ontario)

Projets de développement à faible émission de carbone

Planifier

Le programme de développements potentiels à usage mixte et commerciaux, tels que Golden Mile et 25 Photography Drive à Toronto, en Ontario, sont des projets à long terme que nous faisons évoluer en tenant compte nos piliers en matière de développement durable. Nos équipes utilisent des cadres élaborés par des tiers et des exigences de performance progressives, comme la Norme verte de Toronto, pour communiquer nos priorités environnementales à nos fournisseurs, à nos entrepreneurs, à nos consultants et à nos partenaires. Nous utilisons ces cadres prospectifs pour étudier un certain nombre d'initiatives qui nous permettraient de concevoir des bâtiments sains à faible émission de carbone pour nos locataires. À mesure que ces projets progressent vers la phase active du développement, nous continuerons de communiquer les détails de ces initiatives.

Toits verts

Les développements de Propriété de Choix intègrent des éléments de conception passive qui préservent l'environnement et réduisent la consommation d'énergie du bâtiment. Citons notamment les toits verts, comme dans le cadre de notre projet résidentiel Element qui est en cours à Ottawa. Les toits verts réduisent la charge de refroidissement d'un immeuble, tout en bénéficiant à la faune locale qui partage notre écosystème urbain.

Priorité aux émissions et à l'énergie

Nous déployons des technologies de réduction des émissions qui sont propres à nos nouveaux développements en cours dans toutes les catégories d'actifs. Notre projet résidentiel Uniti

Uniti,
Brampton (Ontario)

à Brampton, en Ontario, prévoit un champ géothermique conçu pour réduire le carbone opérationnel de plus de 50 %. Le projet du centre industriel de Propriétés de Choix à Surrey, en Colombie-Britannique, utilise des unités bicarburants installées sur le toit pour fournir du chauffage provenant de l'électricité ou du gaz naturel (une source d'énergie qui produit plus d'émissions), selon les conditions météorologiques. Dans notre catégorie d'actifs de détail, notre équipe Construction et développement a réalisé une étude de faisabilité relative à l'objectif zéro émission nette qui passe à la mise en œuvre.

Réduction du carbone intrinsèque

Le carbone intrinsèque désigne les émissions de GES qui sont associées aux activités de construction et aux matériaux utilisés dans les nouveaux immeubles. Afin de comprendre l'incidence de nos développements, nous continuons d'effectuer des analyses du cycle de vie de certains projets à usage mixte, commerciaux et industriels. Nous avons intégré des matériaux à faible teneur en carbone dès la conception. Notre projet de centre industriel de 353 000 pieds carrés à Surrey, en Colombie-Britannique, utilise du béton à teneur réduite en carbone au niveau du plancher et des murs extérieurs.

Exploration de l'énergie durable

L'électrification du chauffage et la production d'énergie renouvelable sur place sont deux stratégies que nous utilisons pour réduire les émissions dans nos propriétés. Les systèmes géothermiques sont un moyen d'électrifier le chauffage, tout en refroidissant le bâtiment au printemps et en été. Le projet résidentiel Uniti de Propriétés de Choix, actuellement en cours de développement, intègre cette technologie.

Ces deux dernières années, nous avons réalisé des essais dans quatre projets de développement dans la région du Grand Toronto pour déterminer la viabilité des systèmes géothermiques comme principale source d'énergie pour nos futurs immeubles à utilisation mixte. Les résultats sont prometteurs.

Financement vert

Cadre de financement vert et obligations vertes

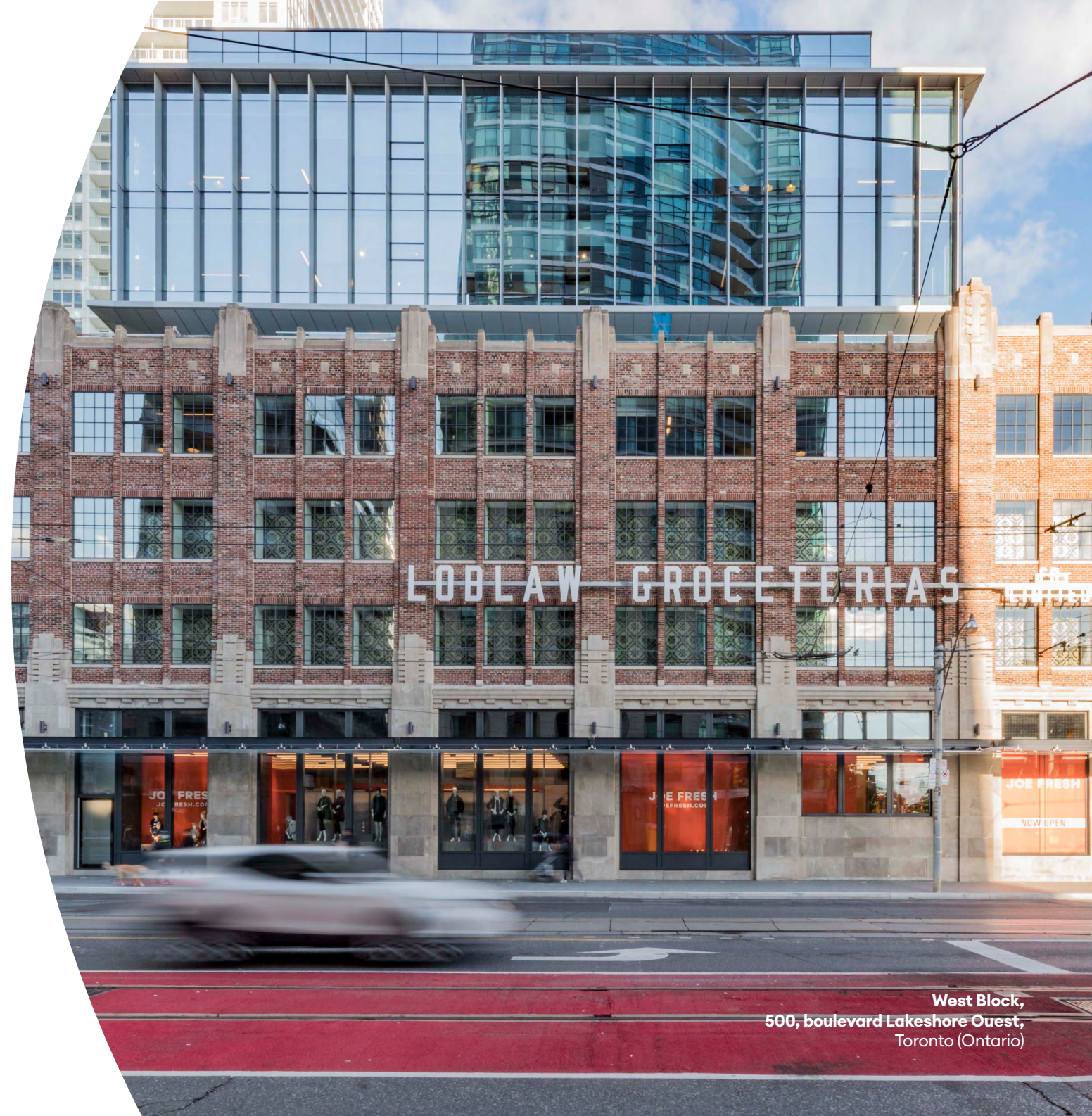
En 2021, Propriétés de Choix a publié son cadre de financement vert et conclu sa première offre d'obligations vertes de 350 millions \$ d'obligations non garanties. Au quatrième trimestre 2022, Propriétés de Choix a publié un rapport qui détaille l'affectation d'une partie des produits de cette offre. Propriétés de Choix continuera de publier des rapports annuels jusqu'à ce que les produits aient été entièrement affectés.

Sustainalytics, l'un des chefs de file mondiaux de la recherche et de l'analyse ESG, a fourni une deuxième opinion sur la crédibilité, l'impact et l'harmonisation du cadre avec les principes des obligations vertes 2021 de l'International Capital Markets Association et les principes des prêts verts 2021 de la Loan Market Association. Sustainalytics a également examiné notre rapport sur l'affectation des produits et conclu que les projets financés avec les produits répondaient aux critères d'admissibilité.

Le produit net de notre offre d'obligations vertes est affecté au financement de projets écologiques admissibles, parmi lesquels des bâtiments écologiques, l'efficacité énergétique, l'adaptabilité et la résilience aux changements climatiques.

[➔ Voir ici le cadre de financement vert](#)

[➔ Voir ici le rapport sur l'affectation des produits de 2022](#)



West Block,
500, boulevard Lakeshore Ouest,
Toronto (Ontario)

Émissions et énergie

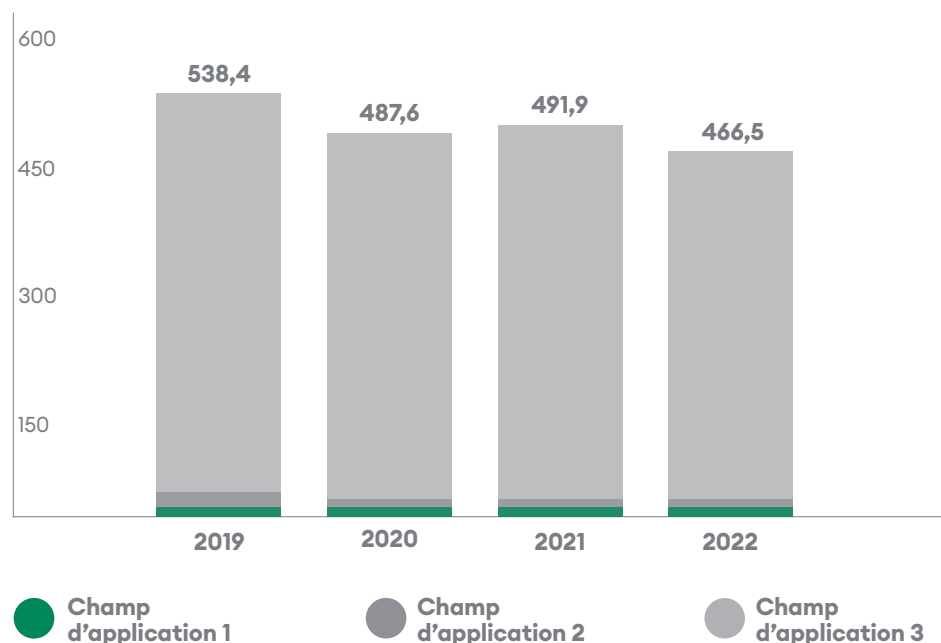
City West Distribution Centre,
Edmonton (Alberta)



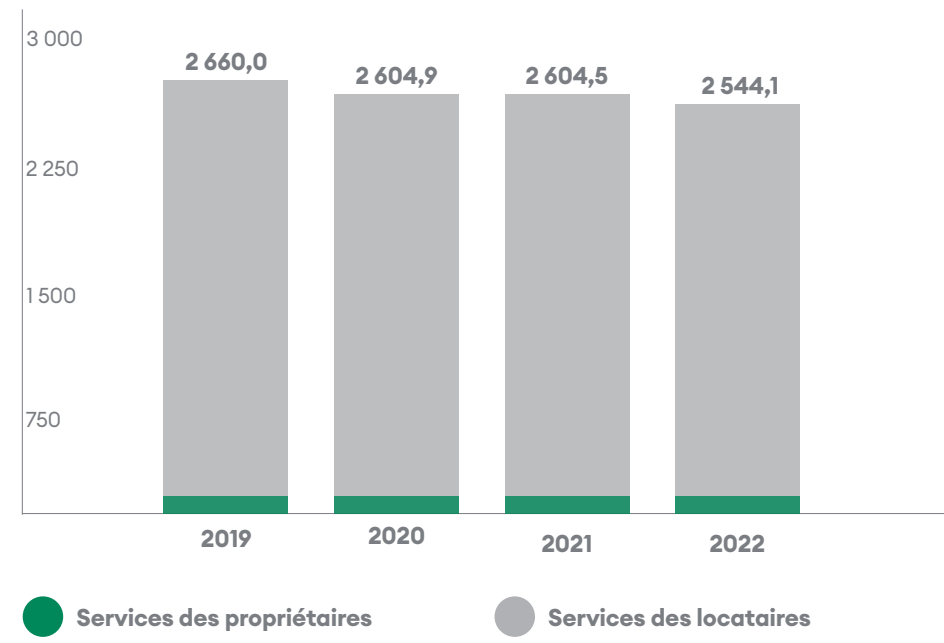
Notre performance

Propriétés de Choix fait directement le suivi de la consommation d'énergie et des émissions de GES correspondantes associées aux services publics qui relèvent de son contrôle opérationnel. Depuis 2018, nous suivons et déclarons nos émissions opérationnelles de champ d'application 1 et de champ d'application 2 dans le cadre de notre engagement à comprendre et à réduire notre impact sur l'environnement. En 2022, nous avons élargi notre inventaire pour inclure les émissions de champ d'application 3 provenant des biens et services achetés et des actifs loués en aval (catégories 1 et 13 respectivement, au sens défini dans les directives techniques du Protocole des GES pour le calcul des émissions de champ d'application 3).

Total des émissions de GES (milliers de tCO₂e)



Total de la consommation d'énergie (eGWh)



Les données ci-dessus reflètent le portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022. Les services des propriétaires représentent la consommation d'énergie contribuant aux émissions de champ d'application 1 et de champ d'application 2. Les services des locataires représentent la consommation d'énergie contribuant aux émissions de champ d'application 3.

Comme le veut la pratique, une partie des émissions de champ d'application 3 et de la consommation d'énergie des locataires sont des estimations. Voir l'annexe « Données environnementales » pour plus de précisions.

➔ Pour obtenir l'intégralité des données sur les émissions et l'énergie, voir l'annexe « Données environnementales ».

Eau

Notre approche de l'eau

L'efficacité de la consommation d'eau diminue notre impact sur l'environnement et réduit les coûts pour les locataires. Notre programme d'efficacité de la consommation d'eau comprend :

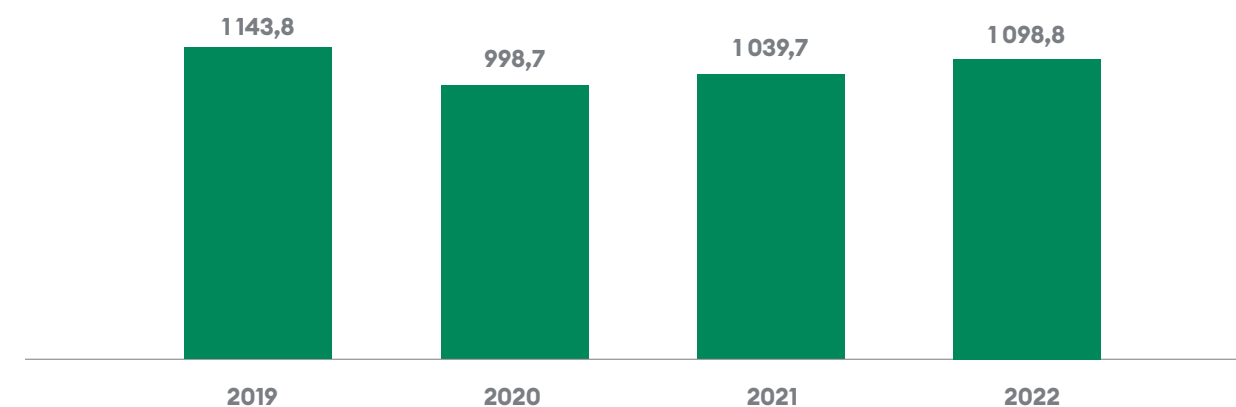
- **Programme de modernisation des immobilisations** : Des vérifications de la consommation d'eau sont effectuées pour guider la modernisation des programmes. Nous continuons de remplacer activement les éviers, les robinets et les chasses d'eau sur une base continue dans tous les actifs. Certains bureaux utilisent un logiciel d'analyse qui recueille et étudie les données en temps réel, et recommande des améliorations opérationnelles.
- **Détection de fuite** : Notre équipe ESG analyse la consommation d'eau dans l'ensemble de notre portefeuille afin d'identifier une intensité d'utilisation de l'eau plus élevée que prévu. Certains bâtiments sont équipés d'une technologie de surveillance à distance qui permet de diagnostiquer les fuites. Ces mesures nous aident à repérer les fuites le plus tôt possible et à réparer ou à remplacer l'équipement défectueux pour limiter les dommages et la consommation d'eau.

- **Xéropaysagisme et plantes tolérantes à la sécheresse** : Propriétés de Choix privilégie des plantes qui sont naturellement adaptées à leur climat, ainsi que celles qui ont moins besoin d'arrosage. C'est une façon naturelle de diminuer notre consommation d'eau tout en contribuant à la biodiversité.
- **Systèmes intelligents dans les nouveaux développements** : Les projets de développement offrent la possibilité de déployer des technologies de surveillance avancées. Propriétés de Choix équipe ses développements résidentiels de systèmes intelligents de surveillance des fuites qui permettent de rapidement détecter et corriger les fuites pour diminuer la consommation d'eau et limiter les dommages.

Consommation

Les données sur la consommation d'eau présentées ici comprennent la consommation là où nous avons un contrôle opérationnel, ce qui inclut la consommation des locataires dans certains cas. Voir la section « Couverture des données » dans l'annexe « Données environnementales » pour plus de précisions.

Consommation d'eau (en milliers de m³)



Les données ci-dessus reflètent le portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022.

➔ Pour obtenir l'intégralité des données sur l'eau, voir l'annexe « Données environnementales »

2755-190th St,
Surrey (Colombie-Britannique)

Déchets

Notre approche en matière de déchets

Propriétés de Choix met l'accent sur le détournement des matières résiduelles des sites d'enfouissement et dialogue avec les locataires afin de les aider dans cette voie. Nos programmes de gestion des déchets comprennent :

- **Amélioration des capacités de suivi :** Au cours des dernières années, Propriétés de Choix a mis en place des services intégrés de déclaration des déchets dans plusieurs propriétés. La gestion intégrée des déchets comprend une capacité améliorée de suivi mensuel des déchets, des calendriers optimisés de collecte et des programmes sur mesure visant à sensibiliser les locataires et à améliorer les pratiques de gestion des déchets.
- **Engagement des locataires :** Nous entretenons le dialogue avec les locataires au sujet de la gestion des déchets à l'aide du manuel du locataire, de dîners-conférences et de séances d'information. En 2022, La grande course aux déchets de Propriétés de Choix visait à accroître le détournement des déchets des sites d'enfouissement dans les bureaux.

- **Diversification des flux de déchets :** Nous collaborons avec nos fournisseurs de services de traitement des déchets afin d'accroître le détournement des déchets des sites d'enfouissement en instaurant des programmes comme les collectes périodiques de déchets, de matières organiques et de déchets électroniques.

Détournement des sites d'enfouissement

Les données sur les déchets présentées dans ce rapport comprennent des renseignements sur le détournement des sites d'enfouissement, le cas échéant. Voir la section « Couverture des données » dans l'annexe « Données environnementales » pour plus de précisions.

Pourcentage de déchets non dangereux détournés des sites d'enfouissement

	2020	2021	2022
Toutes les catégories d'actifs	61,9 %	62,6 %	58,6 %
Bureaux	67,0 %	49,2 %	51,2 %

Les données ci-dessus reflètent le portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022.

➔ Pour obtenir l'intégralité des données sur les déchets, voir l'annexe « Données environnementales ».

La grande course aux déchets

En janvier 2022, nous avons lancé une compétition régionale amicale, La grande course aux déchets. Les équipes des bureaux ont dû relever des défis trimestriels visant à réduire la quantité de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement. Tout au long de l'année, les équipes se sont mises au défi d'augmenter le détournement des déchets des sites d'enfouissement en mettant en œuvre de nouveaux programmes de gestion des déchets, en collaborant avec la communauté et en créant des événements créatifs axés sur les déchets.

Au cours de l'année, plusieurs équipes des bureaux ont pu augmenter leurs taux de détournement mensuels de plus de 10 %.

Une propriété a même enregistré une hausse de plus de 20 %! Parmi les solutions mises en œuvre par les équipes régionales, citons : organiser des dîners-conférences sur la sensibilisation des locataires aux programmes de gestion des déchets, mettre en œuvre des programmes d'emballages organiques, détourner les dosettes de café, créer des bacs de déchets électroniques et récupérer les essuie-tout jetés aux ordures pour les réintégrer dans les flux de recyclage.

La compétition était féroce. Nos équipes se sont rapprochées de notre objectif qui consistait à éviter l'enfouissement de 70 % de la quantité annuelle des déchets provenant des bureaux d'ici la fin de l'année 2023. Face à un tel succès, nous avons reconduit La grande course aux déchets en 2023.



Weston Centre,
Toronto (Ontario)

Résilience physique

Propriétés de Choix a effectué une évaluation complète des risques climatiques physiques dans son portefeuille d'actifs d'exploitation et de développements actifs. Le but de cette évaluation était d'identifier les propriétés qui sont particulièrement exposées aux conditions météorologiques extrêmes, aujourd'hui et à l'avenir. Pour ce faire, nous nous sommes associés à un fournisseur de données climatiques leader sur le marché pour comprendre les risques climatiques physiques associés à nos propriétés en fonction de leur situation géographique et des projections de données climatiques.

Les résultats de l'étude montrent que les risques physiques les plus courants liés au climat associés à nos propriétés sont causés par les inondations et les tempêtes violentes. Nous avons ainsi pu évaluer la robustesse des programmes opérationnels déjà en place pour nous protéger de ces événements et cerner les domaines dans lesquels nous pouvons renforcer notre résilience.

[Cliquez ici pour la réponse complète du GIFCC](#)



West Block,
Toronto (Ontario)

Environnement, santé et sécurité au travail

Gestion

En tant que propriétaire d'immobilier au Canada, notre entreprise est assujettie à des lois municipales, provinciales, territoriales et fédérales qui régissent les questions environnementales ainsi que la santé et la sécurité. Propriétés de Choix utilise un système de gestion de l'environnement et de la santé et de la sécurité au travail (« SGESST ») pour gérer la conformité à ces lois et surveiller la performance de son portefeuille. Le SGESST comprend des politiques, des procédures et une formation. L'équipe des Affaires de l'environnement et santé et sécurité au travail de Propriétés de Choix supervise la diligence raisonnable dans ce domaine dans le cadre des locations, des transactions et des développements. Elle assure également de manière continue des enquêtes sur place, des programmes de surveillance/d'évaluation et des activités de restauration.

Restauration

Avant l'acquisition ou le développement de propriétés, nous procédons à des évaluations environnementales pour établir tout risque de contamination environnementale. En cas de contamination, nous communiquons avec le vendeur pour étudier la possibilité de restaurer le site ou de mettre au point un plan de restauration/surveillance. Nos équipes des Affaires de l'environnement et santé et sécurité au travail et des Services juridiques feront un suivi des activités de restauration et en rendront compte régulièrement auprès de la haute direction. Notre équipe Développement travaillera également à la restauration du site ou à l'élaboration d'un plan de restauration avant le développement, au besoin.

Gestion des matières dangereuses

Chaque année, nous effectuons des évaluations et des enquêtes sur les matières dangereuses, s'il y a lieu, afin d'établir et de surveiller la présence de matières dangereuses dans les bâtiments gérés par Propriétés de Choix. Les résultats permettent aux équipes des Affaires de l'environnement et santé et sécurité au travail, Gestion immobilière et Développement et construction de savoir comment gérer les matières dangereuses dans les projets actuels et futurs.

Abeilles mellifères et biodiversité à Propriétés de Choix

Nous ne faisons pas que construire et gérer des propriétés. Nous offrons aussi aux abeilles mellifères un abri sur nos toits. Les abeilles sont des pollinisateurs qui favorisent la santé de l'écosystème urbain environnant. Nous aimons partager des produits apicoles, comme du miel et de la cire, avec nos locataires.

En 2022, nous avons étendu notre programme d'apiculture urbaine à notre propriété située au 45, boulevard Akerley, à Dartmouth. Ce projet qui ne comptait qu'une ruche à Calgary, au départ, compte désormais cinq ruches aux quatre coins du pays.



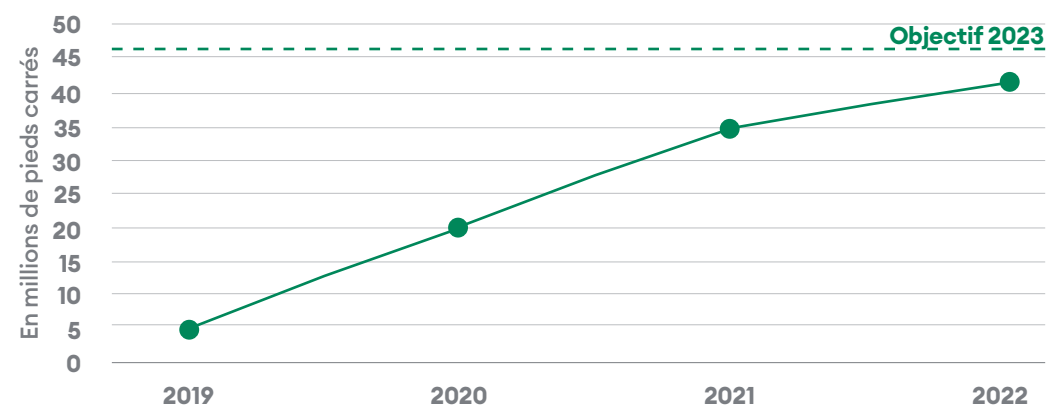
45 Akerley Blvd
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Certifications de bâtiments

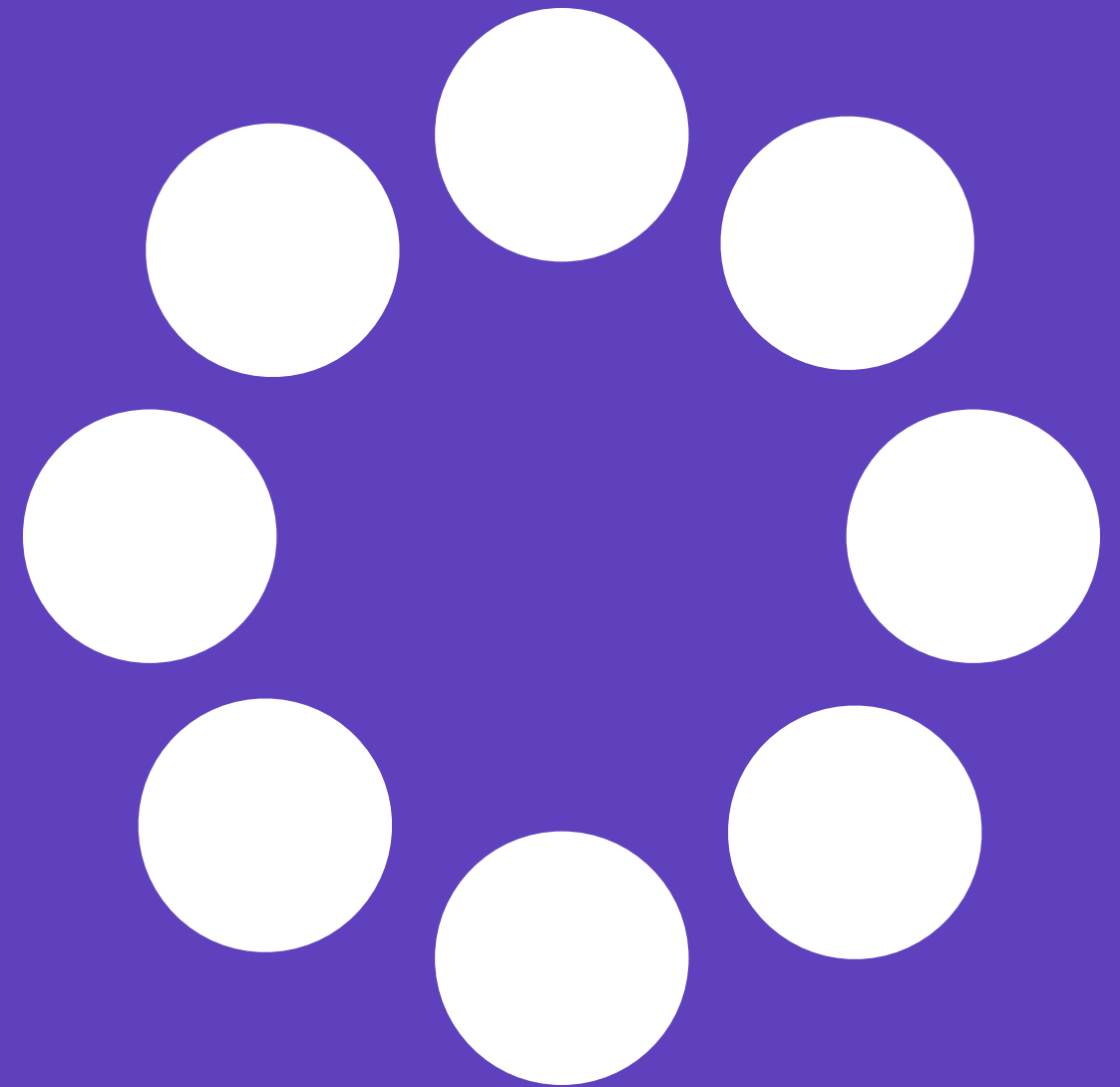
Les certifications des bâtiments permettent une validation crédible par des tiers des pratiques de gestion et de développement des biens. Nous utilisons les certifications de bâtiments écologiques pour démontrer à nos parties prenantes l'étendue de nos programmes environnementaux. BOMA BEST et LEED sont deux certifications axées sur les pratiques liées au développement durable.

En 2022, nous avons augmenté la SLB totale certifiée BOMA BEST ou LEED à près de 42,7 millions de pieds carrés, soit 61 % de notre portefeuille global (propriétés détenues à 100 %). Il s'agit de la troisième année consécutive d'une augmentation importante des certifications de bâtiments écologiques dans l'ensemble du portefeuille. Le taux était de 6,6 % en 2019. Nous planifions de certifier d'autres propriétés au sein de notre portefeuille en 2023, alors que nous nous efforçons d'atteindre notre objectif de 65 % de la SLB (propriétés détenues à 100 %).

Superficie certifiée LEED ou BOMA BEST



Société



Nos programmes sociaux

À Propriétés de Choix, nous faisons tout notre possible pour mener nos activités d'une manière qui respecte et soutient les communautés où nous sommes présents. Notre pilier social, **favoriser l'équité sociale**, illustre cet engagement. En 2022, nous avons lancé notre cadre d'équité sociale qui décrit les plateformes par lesquelles nous prévoyons progresser dans ce domaine. En nous concentrant sur notre utilité en tant qu'entité immobilière et en collaborant avec des acteurs communautaires majeurs qui maîtrisent le contexte socioéconomique local, nous avons l'intention de créer des programmes efficaces et d'accélérer leur exécution. Cette section aborde les points suivants :

- Diversité, équité et inclusion
- Culture inclusive
- Un milieu de travail formidable
- Formation et développement
- Santé et sécurité
- Communauté
- Collectes de fonds
- Développer avec une raison d'être
- Engagement des locataires et des fournisseurs



Collègues de Propriétés de Choix en pleine collaboration lors de notre Journée de la culture

Diversité, équité et inclusion

Propriétés de Choix s'engage à accroître la diversité de son Conseil et de ses équipes de direction pour mieux refléter celle de ses parties prenantes et des communautés dans lesquelles elle exerce ses activités. Nos objectifs de diversité se veulent complets et évaluent la diversité de tout l'effectif, pas seulement la diversité des nouveaux collègues. Une telle approche va au-delà de l'attraction de talents en faisant porter les efforts sur la conservation et la promotion d'une main-d'œuvre diversifiée.

Alors que nous poursuivons notre parcours en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (« DÉI »), nous avons dépassé nos objectifs de représentation des femmes dans tous nos groupes, 68 % de notre effectif global étant désormais féminin. En 2022, Propriétés de Choix a été reconnue par l'indice de référence en matière de femmes dirigeantes du Globe and Mail pour son nombre important de femmes à des postes de direction.

Propriétés de Choix recueille des renseignements qui lui servent à déterminer la proportion des femmes au sein des collègues. Nous encourageons notre Conseil et nos collègues, y compris les équipes de la haute

direction et de gestion, à indiquer sur une base volontaire s'ils appartiennent à un ou plusieurs groupes désignés, qu'il s'agisse des femmes, des minorités visibles, des Autochtones ou des personnes handicapées. Nous définissons une « personne de minorité visible » comme étant non caucasienne. Ce processus se fait sur une base volontaire, en toute confidentialité. Ces informations à faire le suivi de nos objectifs en matière de diversité et à nous assurer que nos futurs programmes et initiatives sont aussi inclusifs que possible.

Dans le cadre de notre engagement en matière de DÉI, Propriétés de Choix est membre du Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (« CCDI »). Le CCDI est un chef de file dans la sensibilisation des employeurs canadiens aux pratiques exemplaires des programmes de DÉI.

Représentation des femmes

Groupe	2020	2021	2022		Objectif 2024
Conseil des fiduciaires	44 %	44 %	40 %	Maintenir à ou au-dessus de	40 %
Haute direction ¹	38 %	50 %	50 %	Maintenir à ou au-dessus de	45 %
Gestion ²	50 %	51 %	57 %	Maintenir à ou au-dessus de	50 %
Collègues ³	58 %	63 %	68 %	Aucune cible définie	

Représentation des minorités visibles

Groupe	2020	2021	2022		Objectif 2024
Conseil des fiduciaires	0 %	0 %	10 %	Augmenter à	20 %
Haute direction ¹	19 %	23 %	23 % ⁴	Augmenter à	30 %
Gestion ²	- ³	17 % ⁶	18 % ⁶	Augmenter à	25 %
Collègues ³	- ³	37 % ⁷	37 % ⁷	Aucune cible définie	

¹ Au 31 décembre 2022. Les membres occupant des postes de haute direction sont des collègues ayant le titre de vice-président ou un titre plus élevé.

² Les membres occupant des postes de gestion sont les collègues ayant le titre de gestionnaire principal, de directeur, de directeur principal ou de vice-président associé.

³ Dans ces tableaux, les collègues désignent les employés qui ne sont pas définis comme des membres occupant un poste de haute direction ou de gestion.

⁴ 5 % des membres occupant un poste de haute direction n'ont pas fourni d'information en 2022; les résultats reflètent la taille de l'effectif tout entier et n'ont pas été ajustés pour exclure ceux qui n'ont pas communiqué d'information.

⁵ Les informations d'auto-identification n'étaient pas disponibles pour 2020.

⁶ 37 % des membres occupant un poste de gestion n'ont pas fourni d'information en 2021 et 36 % en 2022; les résultats reflètent la taille de l'effectif tout entier et n'ont pas été ajustés pour exclure ceux qui n'ont pas communiqué d'information.

⁷ 32 % des collègues n'ont pas fourni d'information en 2021 et 27 % en 2022; les résultats reflètent la taille de l'effectif tout entier et n'ont pas été ajustés pour exclure ceux qui n'ont pas communiqué d'information.

Culture inclusive

Valeurs ÊTRE

À Propriétés de Choix, nous avons mis au point une culture forte qui encourage nos collègues à être eux-mêmes au travail. Notre culture est fondée sur nos valeurs ÊTRE : Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence. Ces valeurs sont devenues un fil rouge qui traverse toute l'entreprise et le Groupe Weston. Nos valeurs ÊTRE se manifestent plus clairement à travers les principes de notre culture : Être authentique, bâtir la confiance et créer des liens.

Comité Diversité, équité et inclusion

À Propriétés de Choix, les principes de notre culture encouragent chacun à être soi-même. Tous les collègues sont valorisés et les différences sont célébrées et mises à profit pour obtenir de meilleurs résultats d'exploitation. En 2022, nous avons soutenu avec fierté notre comité DÉI, dirigé par des collègues. La mission du comité est de sensibiliser les gens aux expériences vécues afin de leur permettre de remettre en question les préjugés individuels, de reconnaître les privilèges, de créer de l'empathie, de promouvoir l'inclusion et l'authenticité et de favoriser des relations constructives entre collègues.

En 2022, notre comité DÉI a organisé de nombreux événements offrant des possibilités de sensibilisation, de formation et de réseautage, et visant à reconnaître les grandes fêtes culturelles. Parmi ces événements :

- Conférenciers et entrevues
- Mois national de l'histoire autochtone et collecte de fonds à l'occasion de la Journée du chandail orange
- Mois de l'histoire des Noirs
- Mois de La fierté d'être moi
- Journée internationale des femmes



Collègues de Propriétés de Choix démontrant nos valeurs ÊTRE

Vérité et réconciliation

Propriétés de Choix reconnaît qu'elle exerce ses activités sur le territoire traditionnel de plusieurs nations. Nous jouons tous un rôle dans la reconnaissance et le soutien de la richesse et de la diversité des cultures, des voix, des expériences et des histoires des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Le comité DÉI de Propriétés de Choix a organisé plusieurs événements en 2022, axés sur la sensibilisation et la mise à disposition de ressources au profit de ces communautés, notamment un défi visant à soutenir les entreprises autochtones. En reconnaissance du Mois national de l'histoire autochtone et du Mois de la fierté, Propriétés de Choix a été honorée d'entendre les expériences vécues par une personne queer bispirituelle, membre de la Première Nation de Montreal Lake, territoire du Traité 6. Lors du partage des connaissances traditionnelles et de l'expérience vécue, les collègues de Propriétés de Choix ont été confrontés à des vérités dérangeantes. C'est une étape nécessaire dans le processus de réconciliation.

Nos collègues ont célébré la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation de plusieurs façons, notamment en participant à des événements locaux et virtuels, en suggérant des films, des lectures et des organismes de bienfaisance à soutenir, et en portant un chandail orange.

Un milieu de travail formidable

Avantages sociaux et annexes

Propriétés de Choix offre un ensemble complet d'avantages sociaux et de nombreux programmes pour attirer et retenir les meilleurs talents, et soutenir les collègues dans leur cheminement de carrière. Voici quelques-uns de ces avantages sociaux :

- **Rémunération concurrentielle**, notamment un programme de primes d'encouragement à court terme pour tous les collègues permanents. Le programme repose sur l'atteinte d'objectifs clés financiers et non financiers, y compris des objectifs ESG
- **Incentifs à long terme**, notamment un régime de retraite national, un REER collectif, un programme d'achat de parts pour les employés et des primes incitatives à long terme pour les collègues à potentiel élevé
- Programmes **complets de santé et bien-être**
- **Modèle de travail hybride** permettant aux collègues de travailler à domicile et au bureau en fonction des exigences de leur poste et de leur service
- **Comité de culture** actif et événements pour les employés

Santé et bien-être des collègues

Propriété de Choix s'engage à fournir un environnement de travail sécuritaire et sain. Nous promouvons et soutenons la santé et le bien-être général de nos employés et de leur famille au moyen de divers programmes de bien-être, notamment :

- **Couverture médicale améliorée** qui complète la couverture actuelle du régime provincial de santé. Nous offrons des régimes d'avantages médicaux personnalisables aux collègues et à leur famille, comprenant diverses options telles que les soins de la vue, les soins dentaires, les soins paramédicaux, les médicaments d'ordonnance, le traitement de la fertilité, etc.
- **Prestations complémentaires de congé de maternité** en plus des prestations d'assurance-emploi, jusqu'à 75 % du salaire de base pendant les 17 premières semaines
- **Prestations complémentaires de congé parental ou d'adoption** pouvant atteindre 75 % du salaire de base pendant les 10 premières semaines
- **Subvention de santé et bien-être** qui rembourse aux collègues les dépenses liées à leur bien-être général
- **Programmes de santé mentale** dans le cadre d'un programme complet d'aide aux employés

et à leur famille, offerts par une plateforme numérique de santé mentale et des conférenciers

- **Comité de santé et bien-être** qui encourage les collègues à participer à des activités de sensibilisation à la santé mentale et physique

Engagement

Nous mesurons l'engagement des collègues deux fois par an à l'aide de notre sondage « Dire les choses comme elles sont », mené par un fournisseur de services indépendant. Le sondage porte sur l'engagement des collègues, l'efficacité de la haute direction, la culture, l'aide au changement, le bien-être, l'inclusion et l'intention de rester dans l'entreprise. Nous utilisons les résultats du sondage pour cerner les domaines propres à chaque équipe dans lesquels l'engagement peut être amélioré. Depuis sa création en mars 2019, le sondage a toujours affiché un taux de participation supérieur à 90 %. Notre cote d'engagement, qui regroupe les réponses liées à l'engagement et à la satisfaction, a augmenté de 88 % au printemps 2021 à 90 % au printemps 2022.



Journée de la culture de Propriétés de Choix

Formation et développement

À Propriétés de Choix, nous encourageons le développement de tous les collègues par l'entremise de divers programmes, notamment :

- Une **politique de remboursement des frais de scolarité** pour les collègues qui suivent une formation formelle liée à leur domaine de compétence – frais de scolarité, frais de séminaire et de conférence, et frais d'adhésion à un ordre professionnel
- L'accès à une **plateforme d'apprentissage à l'échelle de l'entreprise** qui offre des cours sur une variété de sujets, comme le leadership, l'encadrement ou la santé et la sécurité.
- Des **plans de développement individuel** propres à chaque collègue
- Un apprentissage et des séances interactives sur le programme de la **culture** de Propriétés de Choix, notamment la Journée culturelle immersive, favorisant un environnement fondé sur des liens authentiques et de confiance entre collègues

En 2022, nous avons fait suivre une formation à tous les collègues et dirigeants sur le développement de la performance et sur la façon d'avoir des conversations utiles sur la performance. En outre, tous les collègues ont suivi une formation sur notre Code de conduite, en particulier les conflits d'intérêts.

Indicateurs sur la formation et le développement de l'effectif

	2020	2021	2022
Moyenne des heures de formation et de développement par collègue	4,3	12,2	7,3
Participation des ETP au programme de plan de développement individuel ¹	100 %	100 %	100 %
Dépenses consacrées à la formation et au développement des collègues (en milliers de \$)	243	212	64,8 ²

Indicateurs relatifs à l'effectif

	2020	2021	2022
Nombre d'employés ETP permanents actifs	293	285	282
Nombre d'employés ETP contractuels	10	7	8
Nombre d'employés à temps partiel	0	0	2
Postes permanents ETP comblés par des candidats internes	28 %	23 %	17 %
Participation au sondage sur l'engagement des employés	92 %	96 %	95 %
Cote d'engagement ³	85 %	88 %	90 %
Taux de roulement lié aux départs volontaires	5 %	13 %	14 %
Coût moyen par nouvelle embauche (en milliers de \$)	10,7	13,9	12,2

¹ Cet indicateur s'applique aux collègues actifs à compter du 30 septembre de chaque année. Les collègues embauchés après le 1^{er} octobre ne participent au programme de plan de développement individuel que l'année suivante.

² L'écart du montant pour l'année en cours est imputable à la révision de la méthode de calcul.

³ La cote d'engagement est mesurée deux fois par an. Les chiffres représentés ici correspondent au sondage qui a été mené au printemps.

Mentorat dans nos communautés

Cette année, les collègues de Propriétés de Choix ont fait du bénévolat dans le cadre du programme Community Connections des services communautaires de WoodGreen. Ce programme s'adresse aux nouveaux arrivants au Canada lors de leur intégration au sein de la société canadienne et du monde du travail. Nos collègues ont animé un atelier sur le mentorat professionnel axé sur les compétences en leadership, et le partage des expériences et des points de vue personnels, ainsi qu'une séance interactive de questions et réponses.

Nous soutenons également l'organisme « Law in Action Within Schools » (LAWS) en participant à son programme d'emplois d'été pour les étudiants, entre autres initiatives. LAWS est un organisme qui offre des programmes d'éducation, d'engagement et de soutien destinés aux élèves du secondaire qui font face à des obstacles, leur donnant l'occasion de réfléchir à la loi et au système de justice.

En participant à ces programmes, nous voulons ouvrir les portes du secteur immobilier canadien et offrir aux gens les outils dont ils ont besoin pour réussir dans leur carrière.

Santé et sécurité

Propriétés de Choix s'engage à exploiter ses actifs de manière sûre et fiable. Tous les collègues doivent suivre une formation sur la santé et la sécurité. Nos exploitants et gestionnaires des lieux reçoivent des formations spécialisées sur divers sujets relatifs à la santé et à la sécurité, notamment la gestion des substances désignées et des matières dangereuses, la prévention des chutes, les espaces clos, les matières dangereuses, le cadenassage/étiquetage des appareils électriques et les premiers soins. Nous travaillons avec un évaluateur tiers qui certifie que les sous-traitants qui travaillent sur nos sites disposent de procédures et de formations adéquates en matière de santé et de sécurité. Chacun de nos bureaux principaux dispose d'un comité mixte de santé et sécurité qui inspecte le bureau et se réunit régulièrement pour discuter des préoccupations en matière de santé et de sécurité et pour s'assurer que les sujets de préoccupation sont transmis à la direction. Les comités sont chargés de veiller à ce que l'entreprise maintienne à l'avant-plan la santé et la sécurité des collègues et des locataires.

Indicateurs relatifs à la santé et à la sécurité

Par million d'heures travaillées	2020	2021	2022
Taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps pour les employés ¹	0	0	0
Taux de fréquence des maladies professionnelles pour les employés ¹	0	0,8	0
Nombre d'accidents du travail mortels pour les employés et les entrepreneurs	0	0	0

¹Taux de fréquence = (nombre d'incidents signalés x 200 000)/heures de travail productives

Soutien du bien-être des collègues

Nos collègues sont notre plus grand atout et nous nous engageons à contribuer à leur santé et à leur bien-être. Pour promouvoir le bien-être des collègues, nous avons mis en œuvre diverses initiatives :

Modèle de travail hybride

Notre nouveau modèle de travail hybride conserve la flexibilité que nous avons acquise en travaillant à la maison au cours des dernières années, tout en offrant les avantages de notre collaboration au bureau. Nous avons donné les moyens à nos dirigeants et à nos collègues de trouver ensemble le juste équilibre entre le travail à domicile et le travail au bureau.

Subvention en matière de santé et de bien-être

Cette année, nous avons revu notre subvention annuelle en matière de santé et de bien-être qui permet aux collègues de se faire rembourser les frais pour toute une gamme d'activités, d'abonnements, d'adhésions et d'équipement liés à la santé et au bien-être. Notre objectif est de mettre en place un programme complet pour que les collègues se sentent au mieux de leur forme.

Politique relative aux congés payés

Afin que nos collègues puissent prendre des congés bien mérités, nous avons revu notre politique relative aux vacances afin de leur offrir un plus grand nombre de jours de congé plus tôt dans leur carrière.

Centre de ressources Ma santé mentale, c'est vital

Notre nouveau centre de ressources en santé mentale donne accès à nos collègues et à nos dirigeants à des ressources et à des outils adaptés à leurs besoins en matière de santé mentale et de bien-être. Ce centre aidera également nos dirigeants à savoir quand et comment accéder à tout un éventail de ressources en santé mentale pour aiguiller et soutenir leurs équipes.



Communauté

Aider par Choix

Aider par Choix est notre programme d'engagement communautaire par lequel les collègues recueillent des fonds et donnent de leur temps dans le but de soutenir le travail d'organismes de bienfaisance locaux. La mission d'Aider par Choix est de donner aux gens les moyens d'avoir un impact positif dans les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

Notre approche donne le contrôle aux collègues, les encourageant à s'approprier notre programme Aider par Choix. Comme lors des années précédentes, nos collègues ont voté sur une question socioéconomique d'intérêt national et sur les organismes de bienfaisance à soutenir à l'échelle locale. Un groupe de collègues participe bénévolement à un comité national de champions Aider par Choix, dirige les activités philanthropiques et assume la responsabilité du succès de la campagne menée dans leurs régions respectives.

Bénévolat

Les collègues de Propriétés de Choix sont guidés par notre objectif qui consiste à

effectuer 4 heures de bénévolat en moyenne par an. En contrepartie de leur bénévolat, ils ont droit à un jour rémunéré par an. Nous avons étroitement collaboré avec nos organismes de bienfaisance partenaires afin d'offrir un large éventail de possibilités en 2022, parmi lesquelles :

- Faire l'épicerie, cuisiner et servir un repas aux familles des Manoirs Ronald McDonald de la Colombie-Britannique et du Yukon, pour soulager des familles de la corvée du repas le temps d'une soirée
- S'occuper des vastes jardins de Hope Blooms, notamment une serre où sont cultivés toute l'année des fruits et légumes destinés aux jeunes défavorisés
- Coordonner la campagne de la rentrée de Jeunesse au Soleil, qui distribue des sacs à dos remplis de fournitures scolaires essentielles pour les élèves du primaire et du secondaire, ainsi que la campagne des Fêtes qui distribue des paniers alimentaires de Noël à 5 000 familles et plus de 7 500 jouets aux enfants
- Préparer les enfants au camp de Moorelands sur le lac Kawagama en Ontario, un camp subventionné qui comprend des activités tournées vers le développement positif des jeunes

Nos partenaires Aider par Choix 2022

En 2022, nos collègues ont choisi de soutenir en priorité des organismes qui luttent contre la marginalisation des jeunes et des enfants issus de milieux à faible revenu.

Nous sommes fiers d'être les partenaires de ces organismes de bienfaisance inspirants à l'échelle locale (l'ordre n'a pas d'importance) :



Moorelands Kids

La mission de Moorelands Kids est de lutter contre l'inégalité des chances en donnant à des enfants les moyens de vivre des expériences formatrices qui leur permettront de surmonter les obstacles à la réussite.



BROWN BAGGING FOR
Calgary's Kids

Brown Bagging for Calgary's Kids s'engage à trouver des solutions pour lutter contre la faim chez les enfants. L'organisme donne librement accès à l'alimentation pour que les enfants restent productifs et concentrés à l'école.



Hope Blooms offre un espace sécuritaire aux jeunes des quartiers défavorisés d'Halifax pour qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel en faisant pousser leur propre nourriture par exemple.



Deuxième Récolte est le plus grand organisme de récupération des aliments au Canada. Ce groupe réachemine les aliments comestibles destinés aux sites d'enfouissement vers des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif, offrant un meilleur accès à une alimentation saine aux personnes dans le besoin.



Ronald McDonald
House Charities™
British Columbia & Yukon

Le Manoir Ronald McDonald de la Colombie-Britannique offre un toit loin de la maison à plus de 25 000 personnes qui sont obligées de déménager à Vancouver en raison d'une maladie ou d'une blessure grave de leur enfant.



Depuis plus de 65 ans, Jeunesse au Soleil lutte contre la pauvreté et l'exclusion à Montréal en offrant des services à des personnes seules ou à des familles leur permettant de subvenir à leurs besoins primaires et de préserver leur intégrité.

Collectes de fonds

Selon un récent sondage Ipsos, commandité par CanaDon, près de 1 Canadien sur 4 affirme envisager de se tourner vers des organismes de bienfaisance pour répondre à ses besoins essentiels. Alors que les organismes de bienfaisance doivent répondre à une demande toujours plus importante, nous nous engageons à mobiliser nos collègues, nos locataires et nos partenaires d'affaires pour soutenir le travail indispensable réalisé par les organismes communautaires locaux.

Plus d'une quinzaine de nos collègues se sont portés volontaires pour former notre comité Aider par Choix 2022. Notre comité a organisé plusieurs activités divertissantes de collecte de

fonds en 2022, notamment un concours de chili au profit des réfugiés ukrainiens, un parcours d'art public, une soirée nationale de jeu-questionnaire et une soirée casino.

En plus des événements pour les collègues, en 2022, nous avons organisé notre 7e tournoi de golf annuel. Nous sommes extrêmement reconnaissants à nos partenaires commerciaux, fournisseurs et locataires qui ont participé et se sont produits pour nos communautés.

Aider par Choix est soutenu par la société mère de Propriétés de Choix, Weston. À la fin de chaque campagne, une partie des fonds amassés par Aider par Choix est égalée par

Weston. Nos contributions combinées créent une valeur durable pour les communautés dans lesquelles nous exploitons nos entreprises.

En plus de soutenir des organismes partenaires dans le cadre du programme Aider par Choix, Propriétés de Choix affecte jusqu'à 10 % des fonds recueillis lors de sa campagne annuelle à des organismes de bienfaisance dans lesquels les collègues sont personnellement impliqués.

Partenariat pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté

En partenariat avec nos parties prenantes internes et externes, nous demeurons engagés à collaborer avec les organismes locaux pour répondre aux problèmes critiques qui touchent les résidents et membres de la communauté.

Notre campagne Aider par Choix de 2022 s'est achevée sur une autre collecte de denrées des fêtes couronnée de succès, au profit des familles à faible revenu à Scarborough. En partenariat avec Ali's No Frills, The Daniels Corporation et d'autres propriétaires fonciers de la région du Golden Mile de Toronto, nous avons recueilli plus de 45 000 \$, une somme qui nous a permis de remplir 700 sacs d'épicerie réutilisables de denrées alimentaires non périssables.

Les sacs ont été remis aux services communautaires de WoodGreen, un organisme de services sociaux qui vient en aide à plus de 37 000 personnes chaque année grâce à des programmes intégrés qui visent à réduire la pauvreté et à améliorer la santé communautaire.



Réalisations « Aider par Choix »

	2020	2021	2022
Montants des dons (\$) ⁽ⁱ⁾	350 000	405 000	629 400
Heures de bénévolat	1 330	1 290	1 240
Nombre moyen d'heures de bénévolat par collègue	4,9	4,4	4,4

(i) Comprend une partie des fonds du programme de contrepartie de George Weston Limitée

Développer avec une raison d'être

Le développement communautaire

En tant que promoteurs axés sur la communauté, nous voyons nos développements comme une occasion de créer un impact social et un aménagement positifs. Nous nous efforçons d'améliorer les communautés existantes en veillant à :

- Implanter des développements dans des zones qui encouragent la marche et le transport multimodal, grâce à la proximité du transport en commun et à la diminution du stationnement sous-utilisé
- Rapprocher les services d'alimentation et les services essentiels des résidents et membres de la communauté
- Collaborer avec les groupes communautaires locaux, les locataires existants et les responsables des zones d'amélioration commerciale grâce au processus de redéveloppement
- Intégrer des éléments de conception qui renforcent le tissu communautaire et le lien avec le quartier, notamment des œuvres d'artistes locaux

Des espaces de vie habitables

Nos développements résidentiels intègrent des éléments de conception axés sur le style de vie et l'accessibilité. Nous nous efforçons de créer des espaces à la fois confortables et vivables. Pour ce faire, nous misons sur :

- Des aires communes et des pièces accessibles conçues pour tous les stades de la vie et divers styles de vie
- Un large éventail de tailles et d'aménagements de pièces, notamment des unités à 2 et 3 chambres à coucher
- La nature et des éléments naturels qui enrichissent la biodiversité, tels que des toits verts, de la verdure, de nouveaux arbres et dans certains cas, des parcs
- La volonté d'offrir des logements dans les marchés canadiens sous-desservis
- Des commodités qui répondent à divers styles de vie comme des salles de sport, des piscines, des studios d'exercice, des lieux de travail partagés, des espaces culinaires et des parcs pour chiens

Accélérer l'accessibilité

Nous croyons qu'il est important de créer des espaces accessibles et de donner un sentiment d'appartenance aux diverses communautés que nous desservons. Propriétés de Choix est fière de participer au lancement de l'Accelerating Accessibility Coalition (« AAC ») en tant que l'un des membres fondateurs.

L'AAC aidera à mettre de l'avant les voix des Canadiens vivant avec un handicap dans le but de façonner notre environnement construit. Propriétés de Choix traduit son engagement en action : son projet de développement résidentiel Uniti à Brampton a obtenu l'approbation préalable aux travaux dans le cadre du programme de certification « or » en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen.

Intérieur d'Uniti à Brampton, en Ontario

Engagement des locataires et des fournisseurs

Engagement des locataires

Nous collaborons activement avec nos locataires afin de créer des centres commerciaux, des installations industrielles et des lieux de travail qui soient à la fois accueillants et durables. Ainsi, nous rencontrons régulièrement Loblaw, notre plus important locataire, afin de coordonner des initiatives de développement durable, telles que l'installation d'équipements comme l'éclairage aux DEL et des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Nous fournissons des ressources, telles que notre guide de développement durable à l'usage des locataires et des bulletins de nouvelles environnementales, aux locataires de nos actifs de détail et de nos actifs industriels dans le but d'encourager les programmes écologiques. En octobre, nous avons célébré la Semaine de réduction des déchets en organisant des dîners-conférences dans plusieurs bureaux.

En 2022, nous avons mené des sondages de satisfaction auprès de nos locataires dans nos établissements de détail, nos actifs industriels et nos bureaux. Nous sommes en train d'élaborer des plans d'action dans le but de faire partager les résultats et mettre en œuvre les améliorations possibles.

Portail C3

À Propriétés de Choix, nous nous engageons à offrir à nos clients un service hors pair. Nous consacrons beaucoup d'efforts à améliorer continuellement notre programme de services aux locataires. Nous avons ainsi lancé Connexion Client de Choix (C3), un portail à la disposition de tous les locataires. Le portail C3 permet à nos locataires d'envoyer des demandes de service, de suivre l'avancement de ces demandes et d'accéder à des ressources en ligne. Notre service C3 comprend également une ligne téléphonique accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Peu importe le jour, peu importe l'heure, nous sommes là pour soutenir nos locataires.

Fournisseurs

Dans le cadre de nos activités, nous dépendons de notre chaîne d'approvisionnement pour des services tels que la conception et la construction de nouveaux biens ou la fourniture des uniformes du personnel. Nous avons adopté une approche active pour interagir avec les fournisseurs et mis en place toute une gamme de politiques et de processus pour soutenir notre chaîne d'approvisionnement. En 2022, Propriétés de Choix a rédigé son Code de conduite des fournisseurs qui établit les normes minimales attendues de la part des fournisseurs. Nous utilisons une plateforme d'appels d'offres électronique pour attribuer les contrats. Cette plateforme permet à Propriétés de Choix et à ses fournisseurs d'échanger de l'information de manière transparente et sécuritaire. Nous travaillons également avec un évaluateur tiers qui certifie que les sous-traitants qui travaillent sur nos sites disposent de procédures et de formations adéquates en matière de santé et de sécurité. Ces politiques et outils d'approvisionnement améliorés nous permettent de renforcer la transparence au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Célébrer avec nos communautés

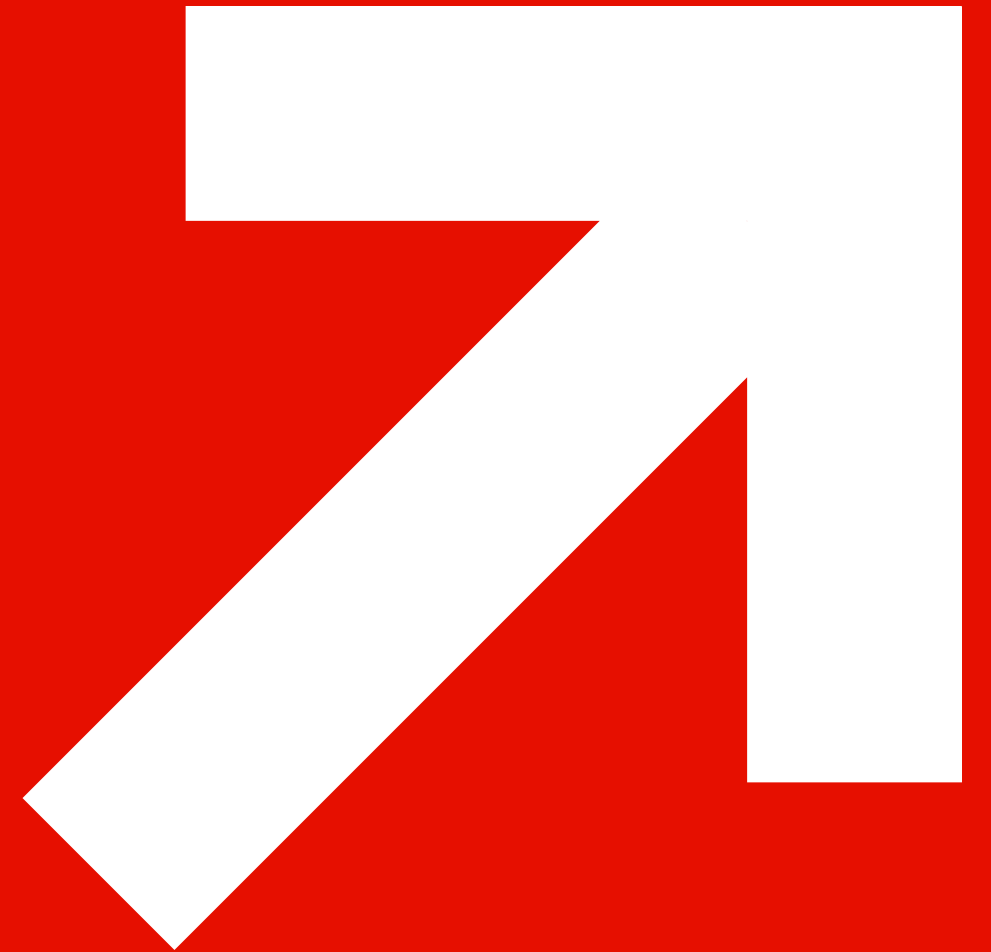
En 2022, Propriétés de Choix a eu le plaisir de continuer à soutenir des initiatives locales, tout en offrant aux collègues, aux locataires et aux communautés un espace pour se réunir et en profiter.

À Calgary, l'équipe a organisé les déjeuners du Stampede à Calgary Place et au Mahogany Village Market pour appuyer nos locataires et leurs services. Les fonds récoltés grâce à l'événement ont été remis aux partenaires de notre programme Aider par Choix.

À Toronto, l'équipe a continué de donner son appui à la zone d'amélioration commerciale Yonge + St. Clair en créant des partenariats dans le cadre de plusieurs initiatives. Par exemple, en juin, le Centre Weston a accueilli le Colorway, une promenade éphémère aux couleurs de l'arc-en-ciel réalisée à l'aide de nouilles de piscine usagées, conformément aux principes du recyclage valorisant.



Gouvernance



Gouvernance

115 Campbell Rd,
Rothesay
(Nouveau-Brunswick)



Aperçu de la gouvernance

Le Conseil d'administration de Propriétés de Choix et la direction adhèrent à de solides pratiques de gouvernance conçues pour maintenir des normes élevées de surveillance, de responsabilité, d'intégrité et d'éthique tout en favorisant la croissance à long terme et en se conformant aux lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La ressource « Où trouver plus de renseignements » sur cette page contient des descriptions détaillées du programme de gouvernance de Propriétés de Choix, notamment concernant la supervision de questions comme le leadership, la rémunération, les contrôles internes, la gestion des risques et la vérification.

Notre site Web d'entreprise contient des renseignements supplémentaires et des documents sur la gouvernance, y compris : le Code de conduite, la politique de divulgation et la politique en matière de vote majoritaire de Propriétés de Choix, ainsi qu'une description du poste de président du Conseil des fiduciaires et de chacun de ses comités.

Conseil des fiduciaires

Le Conseil est responsable de la gérance générale et de la gouvernance de la Fiducie. Il supervise la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la Fiducie, directement et par l'intermédiaire de ses comités. Son mandat consiste notamment à surveiller le programme de gestion du risque d'entreprise de Propriétés de Choix, son engagement à l'égard des enjeux ESG, ainsi que d'autres sujets et thèmes abordés dans ce rapport. Le Conseil des fiduciaires examine régulièrement les pratiques de gouvernance de Propriétés de Choix pour veiller à ce qu'elles reflètent l'évolution des pratiques exemplaires dans un contexte qui change rapidement. Le Conseil assume ses responsabilités directement et par l'entremise du comité d'audit et du comité de la gouvernance, de la rémunération et des nominations (le « comité de la gouvernance »).

Indépendance du Conseil

Au 31 décembre 2022, le Conseil était composé de dix fiduciaires dont huit étaient « indépendants », selon la définition du Règlement 52-110. Le Conseil a nommé un président qui n'est pas indépendant. Reconnaissant l'importance d'une surveillance

indépendante étroite, le Conseil a nommé un fiduciaire indépendant au poste de fiduciaire principal. Le fiduciaire principal s'assure que le Conseil agit de manière indépendante par rapport à la direction et agit à titre de personne-ressource indépendante auprès des fiduciaires. Le point de vue du Conseil concernant la nécessité d'un fiduciaire principal indépendant a été approuvé par des organismes de gouvernance d'entreprise de premier plan.

Supervision en matière de gestion

Le Conseil des fiduciaires délègue la gestion des activités quotidiennes de la Fiducie à l'équipe de direction de Propriétés de Choix. L'équipe de direction prépare les plans d'affaires et d'exploitation ainsi que les budgets de la Fiducie, lesquels tiennent compte des possibilités et des risques de l'entreprise. L'équipe de direction doit également produire régulièrement des rapports destinés au Conseil des fiduciaires sur les résultats d'exploitation et financiers de la Fiducie et sur des sujets comme les enjeux ESG, le régime de retraite, la fiscalité, la trésorerie et les questions juridiques.

Où trouver plus de renseignements

- ➔ Circulaire de procuration de la direction de 2023
- ➔ Rapport annuel 2022
- ➔ Notice annuelle 2022
- ➔ Renseignements sur la gouvernance, y compris sur les mandats du Conseil et des comités
- ➔ Code de conduite 2022
- ➔ Code de conduite des fournisseurs
- ➔ Profils des membres de la direction et des fiduciaires
- ➔ Ligne Action-Intégrité et mécanisme de dénonciation
- ➔ Déclaration des droits de la personne
- ➔ Déclaration de fiducie
- ➔ Politique relative au respect de la vie privée

Gouvernance du programme ESG

Programme ESG intégré

Propriétés de Choix exécute les programmes ESG en intégrant des initiatives particulières aux fonctions d'affaires et en supervisant les activités à l'aide de structures de gouvernance établies.

Parmi ceux qui assument des responsabilités de supervision, de gestion et (ou) d'exécution de l'ESG :



Journée de la culture de Propriétés de Choix

Conseil des fiduciaires

Fonction ESG : Gérance et gouvernance générales de la Fiducie; examen et approbation du rapport ESG

Direction : Président du Conseil et fiduciaire en chef indépendant

Fréquence des mises à jour liées à l'ESG : Chaque trimestre

Comité d'audit

Fonction ESG : Supervision de l'adéquation et de l'efficacité des contrôles de la communication sur les enjeux ESG

Composition : Fiduciaires indépendants

Fréquence des mises à jour liées à l'ESG : Au moins une fois par an

Comité de la gouvernance

Fonction ESG : Examen et approbation des programmes incitatifs de la Fiducie, y compris les objectifs liés aux ESG, dans le cadre du programme incitatif à court terme; responsabilité de l'établissement des objectifs de diversité au sein du Conseil d'administration et de la direction

Composition : Fiduciaires indépendants

Fréquence des mises à jour liées à l'ESG : Au moins une fois par an

Président et chef de la direction

Fonction ESG : Parrainage du programme ESG

Objectifs de performance ESG : Inclusion des objectifs ESG dans le programme incitatif à court terme 2022 à l'échelle de l'entreprise de Propriétés de Choix

Équipes ESG

Fonction ESG : Gestion du programme ESG, notamment :

- Coordination des activités liées au programme ESG
- Établissement d'objectifs et mesure des effets
- Présentation de l'information publique et analyse comparative

Composition : Un groupe de collègues dévoués qui travaillent à temps plein et qui se concentrent sur le développement durable et l'impact social. Le directeur principal de la durabilité dirige le volet « développement durable ». Le vice-président, Finances, assure la direction du volet « impact social ». Les deux volets relèvent directement du président et chef de la direction.

Comité de direction ESG

Fonction ESG : Promotion des programmes ESG dans l'ensemble de l'organisation, conseil et supervision des équipes chargées du développement durable et de l'impact social

Présidence : Directeur principal de la durabilité

Composition : Président et chef de la direction, membres de la haute direction et spécialistes des fonctions opérationnelles concernées

Fréquence : Chaque trimestre

Groupes de travail ESG

Fonction ESG : Coordination des activités nouvelles et existantes liées aux programmes ESG

Évolution progressive des groupes de travail ESG en fonction des besoins de Propriétés de Choix comme en auront décidé l'équipe ESG et la direction. En 2022, les groupes de travail ESG se sont rencontrés pour faire progresser les programmes liés à la planification de net-zéro, à la présentation de l'information et aux données financières ESG, à la DÉI et « Aider par Choix ». L'équipe de développement durable Propriétés de Choix participe également à un groupe de travail composé de ressources ESG provenant de l'ensemble du Groupe Weston.

Commanditaire : Membres de l'équipe de direction

Validation des données ESG

La direction a pour responsabilité de créer et de maintenir des contrôles internes adéquats concernant les divulgations ESG.

Les groupes suivants jouent tous un rôle dans le maintien de la qualité des divulgations ESG de la Fiducie :

- **Conseil des fiduciaires :** Le Conseil supervise le programme ESG de Propriétés de Choix et examine le rapport ESG chaque année. Le Conseil reçoit périodiquement des rapports de la direction sur le programme ESG et la progression vers les objectifs de l'ESG.
- **Comité d'audit du Conseil :** Le comité d'audit supervise l'adéquation et l'efficacité des contrôles concernant la communication sur les enjeux ESG de Propriétés de Choix.
- **Équipe entièrement vouée à l'ESG :** Cette équipe gère et supervise le système de présentation de l'information d'où proviennent les données environnementales qui sont présentées dans le rapport annuel ESG. Elle recueille également des renseignements auprès d'autres unités

d'affaires pertinentes, p. ex. Ressources humaines, Impact social, Développement et Exploitation, afin de les inclure par la suite dans les divulgations ESG.

- **Conformité des contrôles internes :** Cette équipe vérifie l'adéquation et l'efficacité des contrôles applicables concernant les divulgations ESG de la Fiducie et rend compte des résultats au comité d'audit.
- **Comité de divulgation du rapport ESG :** Des membres de la haute direction issus de tous les secteurs de l'entreprise supervisent les programmes dont il est question dans le présent rapport annuel ESG.
- **Assurance indépendante :** L'assurance indépendante des indicateurs de performance ESG dans la version française du rapport n'a pas été effectuée. Elle a été effectuée dans la version anglaise du rapport de 2022. Veuillez vous reporter à la version anglaise du rapport ESG de 2022 pour plus de renseignements.



3455 Johnston Rd, Port
Alberni (Colombie-
Britannique)

Éthique et conformité

Une équipe entièrement vouée à la conformité

La conformité fait partie intégrante des activités de Propriétés de Choix. Propriétés de Choix a un programme de conformité dédié, supervisé par le directeur, Conformité et éthique. Ce programme applique une approche proactive en assurant la conformité dans tous les aspects des activités de Propriétés de Choix. Chaque trimestre, le comité d'audit du Conseil reçoit des mises à jour au sujet du programme de conformité.

Conformité des contrôles internes et vérification interne

Les fonctions au sein de la Fiducie rendent compte au comité d'audit du programme de conformité des contrôles internes et de la fonction d'audit interne de la Fiducie.

Vérifications de la conformité et de l'éthique

Chaque année, l'équipe chargée de la conformité des contrôles internes teste le programme de conformité et d'éthique pour s'assurer que le processus Dites-le est opérationnel, que le comité d'audit reçoit des mises à jour trimestrielles sur la conformité et que les collègues suivent toute la formation obligatoire sur le Code de conduite et attestent la totalité des politiques.

L'équipe de la conformité et de l'éthique effectue des tests et un suivi des programmes de conformité réglementaire de Propriétés de Choix pour s'assurer qu'ils fonctionnent comme il se doit.

En 2022, Propriétés de Choix a interrogé les collègues par l'entremise du sondage « Dire les choses comme elles sont » sur l'engagement de l'entreprise à suivre des pratiques commerciales conformes et éthiques. Les collègues devaient indiquer s'ils avaient le sentiment de pouvoir prendre des décisions d'affaires conformes et éthiques, à titre individuel et collectif. 95 % ont répondu être d'accord ou tout à fait d'accord.

Droits de la personne

Propriétés de Choix s'engage à respecter les droits de la personne. Notre engagement à respecter les droits de la personne s'applique à nos collègues, à nos partenaires d'affaires et à ceux qui fournissent des biens et des services à Propriétés de Choix. Nous nous attendons à ce que nos partenaires d'affaires et nos fournisseurs respectent le même engagement dans leurs activités et respectent les lois applicables en matière de droits de la personne et de normes du travail.

Nos politiques et nos pratiques sont fondées sur la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (ONU), ainsi que sur les lois et règlements relatifs aux droits de la personne et à l'emploi applicables dans les régions où nous exerçons nos activités. Pour lire notre Déclaration des droits de la personne, [cliquez ici](#).



Éthique et conformité

suite

Code de conduite

Propriétés de Choix a adopté un Code de conduite qui reflète l'engagement de la Fiducie envers des normes élevées d'éthique et de pratiques commerciales.

Le Code de conduite définit clairement les attentes qui s'appliquent à tous les collègues : se traiter de manière équitable et respectueuse, se comporter avec éthique et honnêteté, ne tolérer ni discrimination ni harcèlement et s'exprimer lorsque quelque chose ne va pas. Le code décrit également notre tolérance zéro à l'égard de la violence, du harcèlement, de la discrimination, de la fraude, de la corruption et du blanchiment d'argent. Ces attentes sont également valables à l'extérieur. Si nous exerçons nos activités avec intégrité, nos parties prenantes sauront qu'ils peuvent avoir confiance en nous. Chaque année, les collègues attestent avoir lu et compris le Code de conduite. Notre Code de conduite est disponible en ligne à <https://www.choicereit.ca/fr/governance-fr/>.

En 2022, tous les collègues ont suivi une formation sur la conformité en lien avec certaines sections du Code de conduite, notamment les cadeaux, les divertissements et les conflits d'intérêts. Une formation a également été offerte aux employés clés sur nos nouvelles politiques en matière d'approvisionnement et de lobbying.

Code de conduite des fournisseurs

Nous reconnaissons notre responsabilité d'exercer des pratiques commerciales justes et éthiques et de nous conformer aux lois et règlements, et nous nous attendons à ce que ceux qui font affaire avec nous fassent de même. À cette fin, Propriétés de Choix a rédigé un Code de conduite des fournisseurs qui établit les normes minimales attendues de la part des fournisseurs. Le Code décrit nos attentes concernant les grands principes de l'entreprise, parmi lesquels les comportements éthiques et légaux, le respect des normes d'emploi et de travail, les conditions de travail sécuritaires et le respect des lois environnementales.

Conflits d'intérêts

Nos collègues sont tenus de divulguer tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu dès qu'ils en ont connaissance. Chacun doit confirmer chaque année avoir divulgué tout conflit d'intérêts.

Dites-le!

Selon Propriétés de Choix, à la base de tout changement, il y a une personne qui s'exprime. Les collègues qui sont témoins d'une situation préoccupante ont la responsabilité de la signaler. Ils peuvent la signaler à un gestionnaire, aux Ressources humaines ou au service de la conformité. Propriétés de Choix met également à leur disposition la ligne Action-Intégrité (une ligne de dénonciation). Il s'agit d'un service indépendant géré à l'externe. Les employés ou les fiduciaires peuvent utiliser le numéro sans frais et le formulaire en ligne pour signaler de façon anonyme des cas de non-conformité potentielle au Code de conduite ou aux lois et règlements applicables. Le Code de conduite récapitule les principes de notre programme Dites-le, notre interdiction de représailles et les conséquences pour tout collègue qui exerce des représailles contre un dénonciateur. Notre interdiction de représailles est également énoncée dans nos procédures relatives aux plaintes relatives à la comptabilité, à la vérification et aux contrôles internes.

Chaque trimestre, le directeur, Conformité et éthique remet au comité d'audit un résumé de tous les incidents signalés.



Respect de la vie privée et cybersécurité



Nos principes d'équité en matière d'information

Nous nous engageons à protéger les renseignements personnels de nos locataires et de nos employés au moyen de contrôles physiques, procéduraux et techniques, et en intégrant ces protections à notre culture et à nos activités permanentes.

Formation annuelle

Il est important que nous comprenions la responsabilité qui vient avec la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels. Tous les collègues doivent suivre la formation annuelle sur le respect de la vie privée. Cette formation permet de limiter le risque de perte, de mauvais usage, d'accès non autorisé, de divulgation ou de modification des renseignements personnels.

Notre politique relative au respect de la vie privée

Notre politique relative au respect de la vie privée décrit les mesures que nous prenons pour protéger les renseignements personnels, ainsi que la manière dont les individus peuvent se renseigner et exprimer leurs préoccupations concernant la collecte, le partage et l'utilisation de leurs données personnelles. Consultez notre politique sur le respect de la vie privée [ici](#).

Notre équipe de cybersécurité

Notre stratégie de cybersécurité est supervisée par le VP de la sécurité de l'information, qui la présente chaque trimestre au comité d'audit. L'équipe de sécurité se tient au courant des dernières cybermenaces physiques et informatiques, et met au point des solutions visant à protéger Propriétés de Choix et à assurer la sécurité de ses données, de son réseau, de ses employés et de ses locataires.

Programme de sensibilisation à la sécurité

Nous avons mis au point un programme stratégique de sensibilisation à la sécurité qui s'applique à toute l'entreprise. Chaque année, les collègues doivent suivre une formation obligatoire sur la sensibilisation à la cybersécurité. C'est ainsi que Propriétés de Choix a réussi à obtenir une cote de maturité en matière de cybersécurité qui dépasse la norme de l'industrie de 22 % en 2022.

De plus, nous donnons les moyens aux employés de signaler d'éventuels problèmes de sécurité (p. ex., perte, hameçonnage, fraude, tentatives d'ingénierie sociale). Si un collègue remarque quelque chose de suspect, il peut suivre notre processus clair de remontée des problèmes qui permet de gérer toute situation de façon adéquate et conformément à nos politiques.

Continuité des activités et gestion de crise

Nous avons instauré des plans de continuité des activités et de gestion de crise que nous mettons à l'essai au moins une fois par an.

Évaluations de la sécurité des fournisseurs

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs et prestataires de services aux fins de la gestion des risques. Tous les fournisseurs de technologies tiers doivent se soumettre à une évaluation de la sécurité de l'information et du respect de la vie privée, laquelle est ensuite examinée et approuvée par notre équipe de sécurité et l'entreprise.

Annexes et données



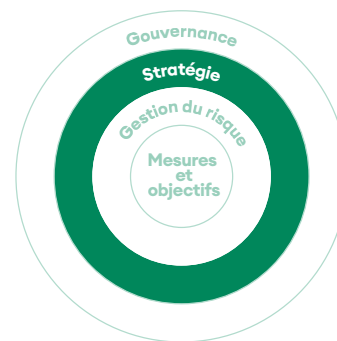
Annexe A – Réponse du GIFCC

Propriétés de Choix reconnaît l'importance d'être transparents avec les parties prenantes quant aux risques liés aux changements climatiques. Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière a publié un ensemble de recommandations qui constitue un cadre pour rendre compte des risques associés aux changements climatiques. La présente annexe décrit le programme de gestion des risques liés aux changements climatiques de Propriétés de Choix, en conformité avec les recommandations du GIFCC qui portent sur quatre aspects : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les indicateurs et objectifs.



Gouvernance liée aux risques climatiques

Le Conseil des fiduciaires supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Propriétés de Choix, qui établit et gère les risques pertinents pour Propriétés de Choix, notamment l'exposition aux changements climatiques. L'équipe de la haute direction supervise le programme ESG au quotidien, y compris l'évaluation et la gestion des risques liés au changement climatique. Cette supervision est facilitée par le comité de direction de l'ESG et les groupes de travail ESG décrits dans la section « Gouvernance du programme ESG » du présent rapport. Les mandats des groupes de travail ESG incluent des discussions sur les risques et les occasions en matière de climat en rapport avec les secteurs opérationnels connexes. L'établissement des risques et des occasions en matière de climat est également une fonction essentielle de l'équipe entièrement vouée à l'ESG qui relève directement du chef de la direction.



Stratégie climatique

Propriétés de Choix fait face à des risques environnementaux qui pourraient, directement ou indirectement, avoir une incidence négative sur sa réputation, ses activités ou sa performance à court ou à long terme, notamment des risques liés aux changements climatiques. Propriétés de Choix définit le risque lié au climat comme étant le risque de perte, directement en raison d'une perte financière ou indirectement d'une atteinte à la réputation, résultant de l'incapacité ou du défaut de se préparer adéquatement aux répercussions des changements climatiques ou à la transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone. Propriétés de Choix peut être exposée aux répercussions d'événements causés par les changements climatiques, comme des catastrophes naturelles, des événements météorologiques violents, des inondations, des feux de forêt et

l'élévation du niveau de la mer. De tels événements pourraient interrompre l'exploitation et les activités de Propriétés de Choix, endommager ses propriétés et lui imposer des dépenses supplémentaires pour récupérer ou réparer des propriétés suite à une catastrophe naturelle ou à des intempéries. La situation financière et les résultats d'exploitation de Propriétés de Choix pourraient être affectés par la matérialisation de l'un des risques liés aux changements climatiques énoncés aux présentes. En outre, en tant que propriétaire et gestionnaire immobilier, Propriétés de Choix s'expose au risque que ses propriétés entrent dans la portée d'initiatives et de réformes d'État contre les changements climatiques, comme la transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone. Des changements majeurs pourraient être apportés aux politiques, aux réglementations et aux technologies pour soutenir les efforts d'atténuation et d'adaptation. Propriétés de Choix pourrait être contrainte d'apporter des changements opérationnels et (ou) d'engager des coûts financiers pour se conformer aux diverses réformes. Tout défaut de se conformer et de s'adapter aux changements climatiques pourrait entraîner des amendes ou nuire à sa réputation, à ses activités ou à son rendement financier.

Selon notre définition, les risques climatiques sont à court terme s'ils surviennent dans un à cinq ans, à moyen terme s'ils surviennent dans cinq à dix ans et à long terme s'ils surviennent après dix ans ou plus. Les autres risques potentiels découlant des changements

climatiques sont décrits dans le tableau « Risques liés au changement climatique ».

Cela fait plusieurs années que Propriétés de Choix tient compte des risques liés au climat et plus officiellement, depuis la formation de son comité directeur ESG en 2018. Les projets sont classés par ordre de priorité sur la base du rendement financier et de la réduction de la consommation des ressources. Les projets qui permettent aux locataires d'économiser des coûts sont recouverts grâce aux clauses de bail vertes.



Gestion des risques et des opportunités climatiques

C'est grâce à l'engagement des parties prenantes, à une équipe entièrement vouée à l'ESG, aux comités décrits dans la section « Gouvernance » du présent rapport, ainsi qu'à sa fonction de GRE que la Fiducie est en mesure de définir, d'évaluer et d'intégrer la gestion des risques identifiés dans le cadre du programme global de gestion des risques de l'entreprise.

Nous gérons les risques climatiques liés à la transition par l'entremise de nos programmes d'exploitation et de développement décrits aux pages 19 à 21 du présent rapport.

Les risques climatiques physiques qui pèsent sur les propriétés productrices de revenus sont actuellement gérés au moyen d'évaluations de l'état des propriétés, d'améliorations des immobilisations et d'inspections en environnement, santé et sécurité. Pour les développements, nous nous appuyons sur des évaluations environnementales et des certifications de construction (p. ex. niveau 2 de la Norme verte de Toronto) pour gérer les risques physiques et climatiques liés à la transition. Les nouvelles acquisitions sont visées par des listes de contrôle de diligence raisonnable, des évaluations de l'état des propriétés et des inspections environnementales pour atténuer les risques.

Nous atténuons également les risques physiques liés au climat en souscrivant des polices d'assurance qui couvrent nos actifs en cas de dommages matériels découlant d'un événement associé au climat.

En ce qui concerne notre principal locataire, Loblaw, nous assurons nos actifs à une valeur qui correspond au minimum à la valeur de remplacement totale des locaux loués à Loblaw. Loblaw doit souscrire une assurance des pertes d'exploitation pendant une période d'indemnisation d'au moins 12 mois, dans le cas des locaux de vente au détail, ou d'au

moins 15 mois, dans le cas des locaux industriels ou de bureaux.

En 2021, Propriétés de Choix a réalisé une évaluation complète des risques climatiques physiques associés à son portefeuille d'actifs d'exploitation et de développements en cours. Le résultat souhaité de cette évaluation était de contrôler nos propriétés afin d'identifier celles qui sont exposées aux conditions météorologiques extrêmes, aujourd'hui et demain. Propriétés de Choix s'est associée à un fournisseur de données climatiques, véritable chef de file du marché mondial, pour comprendre les risques climatiques physiques associés à ses propriétés en fonction de leur géolocalisation et des données climatiques projetées.

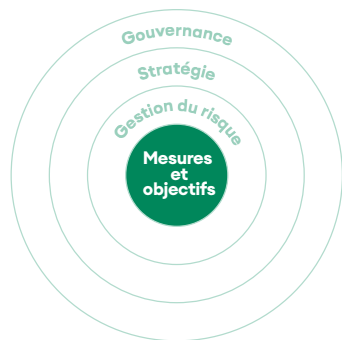
Grâce aux données obtenues, Propriétés de Choix a pu analyser :

- 7 risques de changement climatique prévisionnels (stress dû aux précipitations, inondations riveraines, cyclones tropicaux, sécheresse, feux de forêt, stress dû à la chaleur et élévation du niveau de la mer);
- 7 risques climatiques actuels (tremblements de terre; tempêtes extratropicales [hiver], inondations soudaines, grêle, ondes de tempête, tornades et tsunamis);
- Les risques susmentionnés dans 3 scénarios climatiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (RCP 2.6, RCP 4.5 et RCP 8.5, qui sont des scénarios qui prévoient une hausse de la température moyenne mondiale d'ici la fin

du XXI^e siècle de <2°C, entre 2°C et 4°C, et >4°C, respectivement);

- Chacun des scénarios de risque et de climat ci-dessus sur 3 périodes (actuelles, 2050 et 2100).

L'évaluation concentre ses résultats sur le scénario climatique RCP 8.5 et la période 2050. Propriétés de Choix estime que 2050 est un horizon temporel réaliste à utiliser pour ses opérations commerciales. Le profil RCP 8.5 représente un scénario climatique où peu de restrictions ont été mises en place. Il faut cependant noter que la différence d'impact sur le climat entre RCP 2.6 et RCP 8.5 n'est pas significative en 2050. L'écart entre les différents impacts climatiques apparaît au cours de la demi-décennie qui suit. En 2021, Propriétés de Choix a commencé à mettre en œuvre les résultats de l'évaluation, comme décrit dans la section « Résilience physique » du présent rapport.



Indicateurs et objectifs

Afin de permettre à nos parties prenantes de considérer et de comparer nos rapports, nous compilons et harmonisons nos résultats conformément au Sustainability Accounting Standards Board.

Chaque année, Propriétés de Choix présente des indicateurs relatifs aux risques physiques et climatiques liés à la transition dans son rapport ESG. Ces indicateurs comprennent la consommation d'énergie, les émissions de GES (champ d'application 1, champ d'application 2 et certaines catégories de champ d'application 3) et l'exposition aux plaines inondables. Propriétés de Choix s'est fixée des objectifs de réduction des émissions de GES, selon la norme NetZero de l'initiative SBT, en accord avec un réchauffement limité à 1,5 °C. La Fiducie entend ainsi réduire son exposition aux risques liés aux changements climatiques au sein de son portefeuille.

Risques et occasions liés au changement climatique

	À court et à moyen terme	À long terme
Risques de transition	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts des services publics • Tarification du carbone • Réglementations régionales facilitant la planification de l'économie sans carbone • Évolution de la demande des locataires relativement aux actifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Pression sur les secteurs d'affaires des locataires • Changement dans le comportement des visiteurs • Autres changements politiques et réglementaires
Occasions liées à la transition	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans les énergies renouvelables sur place • Investissement dans des mesures d'efficacité énergétique • Stratégie d'approvisionnement en énergie • Prise en charge des véhicules électroniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure performance des actifs à faible émission de carbone • Existence d'actifs à consommation énergétique net-zéro
Risques physiques (catastrophes naturelles ou graves intempéries)	<ul style="list-style-type: none"> • Interruption d'exploitation • Réparations non prévues • Retards de construction • Augmentation de la demande et des coûts des services publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications à la couverture d'assurance • Taux de rotation des locataires • Obsolescence de l'équipement
Occasions physiques	<ul style="list-style-type: none"> • Résilience inhérente du portefeuille en cas de faible exposition aux risques physiques à court et à moyen terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'actifs résilients

Annexe B – Données environnementales

Propriétés de Choix s’engage à faire preuve de transparence en ce qui concerne les données environnementales. Nous présentons ici le détail de nos émissions, de notre consommation d’énergie, de notre consommation d’eau et de notre production de déchets. Ces données servent à évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques. Pour connaître la performance de la Fiducie relativement aux objectifs environnementaux établis, se reporter à la section « Objectifs liés au changement climatique » du présent rapport.

Comprendre les données sur les émissions et la consommation d’énergie

Les données sur les émissions et la consommation d’énergie présentées dans ce rapport se rapportent au portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022. Elles comprennent des données comparatives pour chaque année de déclaration de 2019 à 2022. Lorsque les facteurs d’émissions proviennent de l’inventaire canadien des gaz à effet de serre de 1990-2020, ils sont tirés du Rapport d’inventaire national de 2022, publié le 14 avril 2022.

Les données figurant dans ce rapport représentent la consommation d’énergie sous le contrôle opérationnel de Propriétés de Choix et ne représentent les données complètes des bâtiments que dans certains secteurs. Voici les scénarios les plus courants concernant la consommation d’énergie :

Émissions de champ d’application 1 et de champ d’application 2, et consommation d’énergie contrôlée par les propriétaires :

Actifs de détail et industriels : Les données ne représentent que les parties du bâtiment qui sont

sous le contrôle opérationnel de Propriétés de Choix, comme l’éclairage du stationnement, les espaces communs, les unités vacantes, etc. Cette information est directement mesurée, à l’exception des unités vacantes, où la consommation est estimée.

Bureaux (y compris dans la catégorie d’actifs à usage mixte, résidentiels et autres) : Les données sur la consommation d’énergie présentées ici sont généralement des données complètes (c’est-à-dire qu’elles représentent la consommation énergétique complète du bâtiment). Les données proviennent généralement d’un petit nombre de compteurs de services publics (souvent un seul compteur d’électricité et un seul compteur de gaz naturel) qui incluent la consommation de tous les locataires.

Émissions associées à la consommation d’énergie contrôlée par les locataires/champ d’application 3 – Actifs loués en aval (Catégorie 13) :

Actifs de détail et industriels : Les données représentent des parties du bâtiment qui ne sont pas sous le contrôle opérationnel de Propriétés de Choix, comme les actifs loués. Lorsque c’est possible, cette information est directement mesurée; sinon, une estimation est utilisée.

Actifs résidentiels (compris dans la catégorie d’actifs à usage mixte, résidentiels et autres) : Les propriétés résidentielles sont gérées par des tiers et ne relèvent pas du contrôle opérationnel de Propriétés de Choix. Les données énergétiques présentées ici sont représentatives du bâtiment tout entier et sont estimées.

Conformément aux directives de la norme Corporate Net-Zero Standard v1.0 de l’initiative Science Based Targets, nous suivons et déclarons plus de 90 % de nos émissions de GES de champ d’application 3. Les catégories exclues ne s’appliquent pas à notre activité ou sont réputées représenter moins de 2 % de nos émissions de champ d’application 3, d’après un contrôle des émissions de GES effectué en 2021. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la méthodologie utilisée pour calculer les émissions de champ d’application 3 dans le tableau qui figure à la page suivante, intitulé « Source des données et méthodologie de calcul des émissions de champ d’application 3 ».

Source des données et méthodologie de calcul des émissions de champ d'application 3

Ce tableau (qui continue à la page suivante) présente la méthodologie et les sources des données utilisées pour renseigner les catégories des émissions de champ d'application 3. Nous avons effectué un contrôle des émissions de GES en 2021 et évalué les 15 catégories de champ d'application 3 décrites par la norme de comptabilisation et de déclaration du Protocole des GES de la chaîne de valeur de l'entreprise (champ d'application 3). Lors de ce contrôle, nous avons constaté que les émissions des catégories 2, 3, 5, 6 et 7 représentaient moins de 2 % de nos émissions de champ d'application 3. Les catégories 4, 8, 9, 10, 11, 12, 14 et 15 ne s'appliquent pas à nos activités.

Catégorie de champ d'application 3	Nom de la catégorie de champ d'application 3	Méthodologie/justification de l'exclusion	Source des données liées aux activités	Source des données liées aux facteurs d'émission
1	Biens et services achetés	<p>Nos biens et services achetés peuvent être classés en quatre grands groupes :</p> <ol style="list-style-type: none"> Développements Entretien (principalement les réparations de toiture et de chaussée) Eau Produits et services d'entreprise <p>Méthodologie :</p> <ol style="list-style-type: none"> Développements : Nous travaillons avec des consultants tiers pour calculer les émissions de carbone associées à certains projets. Propriétés de Choix conserve une bibliothèque des facteurs d'intensité d'émissions liés aux projets existants et applique le facteur du projet le plus proche à chaque projet terminé à la fin de l'année. Les étapes de production suivantes sont incluses dans les facteurs d'émission pris en compte dans le cadre de l'évaluation tierce du cycle de vie : <ul style="list-style-type: none"> A1-A3 : Étape de production A4 : Transport vers le chantier* B4-B5 : Remplacement et remise à neuf C1-C4 : Fin de vie Entretien : Les quantités de matériaux sont recueillies auprès des entrepreneurs et multipliées par des facteurs d'émission des produits fournis par la base de données. Eau : Les données primaires des compteurs d'eau payés par Propriétés de Choix sont multipliées par un facteur d'émission des produits. Produits et services d'entreprise : Les dépenses d'approvisionnement de Propriétés de Choix sont multipliées par un facteur d'émissions fondé sur les dépenses. <p>Les émissions provenant des développements, de l'entretien et des produits et services de l'entreprise ne sont pas enregistrées au niveau de la catégorie d'actifs. Elles sont représentées au niveau du « portefeuille » dans les tableaux de données sur les émissions.</p>	<p>Développements : données primaires (surface locative brute développée et catégorie d'actifs) de Propriétés de Choix</p> <p>Entretien : données d'approvisionnement primaires (quantité et type de matériau) de Propriétés de Choix</p> <p>Eau : données d'approvisionnement primaires (consommation d'eau) tirées des factures de services publics payées par Propriétés de Choix</p> <p>Produits et services de l'entreprise : données d'approvisionnement primaires (frais de bureau et frais d'informatique amortis) de Propriétés de Choix</p>	<p>Développements : Rapports d'analyse du cycle de vie (ACL) des bâtiments préparés par des tiers, selon la disponibilité. Si ces rapports ne sont pas disponibles, Propriétés de Choix utilisera les valeurs ACL de projets comparables.</p> <p>Entretien : Recherche universitaire</p> <p>Eau : Recherche universitaire et inventaire canadien des gaz à effet de serre de 1990-2020</p> <p>Produits et services d'entreprise : Facteurs d'émission de GES de la chaîne d'approvisionnement, selon l'Environmental Protection Agency des États-Unis, pour les marchandises et les industries américaines</p>

Source des données et méthodologie de calcul des émissions de champ d'application 3 (suite)

Ce tableau (la suite de la page précédente) présente la méthodologie et les sources des données utilisées pour renseigner les catégories des émissions de champ d'application 3. Nous avons effectué un contrôle des émissions de GES en 2021 et évalué les 15 catégories de champ d'application 3 décrites par la norme de comptabilisation et de déclaration du Protocole des GES de la chaîne de valeur de l'entreprise (champ d'application 3). Lors de ce contrôle, nous avons constaté que les émissions des catégories 2, 3, 5, 6 et 7 représentaient moins de 2 % de nos émissions de champ d'application 3. Les catégories 4, 8, 9, 10, 11, 12, 14 et 15 ne s'appliquent pas à nos activités.

Catégorie de champ d'application 3	Nom de la catégorie de champ d'application 3	Méthodologie/justification de l'exclusion	Source des données liées aux activités	Source des données liées aux facteurs d'émission
13	Actifs loués en aval	<p>Les données primaires des compteurs d'énergie des locataires sont utilisées lorsqu'elles sont disponibles. Lorsque les locataires ne fournissent pas de données, les émissions sont calculées en multipliant la superficie locative brute par un indice de référence de consommation d'énergie et un facteur d'émission appropriés.</p> <p>Les gaz réfrigérants de l'équipement sous le contrôle des locataires pour leurs propres activités sont exclus.</p>	<p>Données primaires : locataires (consommation d'énergie)</p> <p>Données estimées : Intensité énergétique tirée de l'enquête CBECs, en fonction de la catégorie d'actifs et de la zone climatique</p>	Inventaire canadien des gaz à effet de serre de 1990-2020.

Couverture des données sur les émissions et la consommation d'énergie

Les données sur la consommation d'énergie contrôlée par les propriétaires et les émissions de champ d'application 1 et de champ d'application 2 figurant dans ce rapport représentent l'intégralité des actifs dans notre portefeuille dans lesquels nous détenons un contrôle opérationnel.

Les données sont mesurées directement à partir des factures de services publics, accumulées en fonction des données historiques des factures de services publics ou estimées, comme indiqué dans le tableau des sources de données à droite.

Les données sur la consommation d'énergie contrôlée par les locataires présentées ici représentent la totalité des actifs de notre portefeuille dans lesquels nous ne détenons pas de contrôle opérationnel. Sur l'ensemble des propriétés représentées, les données proviennent directement des locataires ou relèvent d'estimations, comme indiqué dans le tableau des sources de données à droite.

Emissions

GHG Emissions (Thousand tCO₂e)

Catégorie d'actifs	2019					2020					2021					2022				
	Champ d'application 1	Champ d'application 2	Champ d'application 3 Biens et services achetés	Champ d'application 3 Actifs loués en aval	Total	Champ d'application 1	Champ d'application 2	Champ d'application 3 Biens et services achetés	Champ d'application 3 Actifs loués en aval	Total	Champ d'application 1	Champ d'application 2	Champ d'application 3 Biens et services achetés	Champ d'application 3 Actifs loués en aval	Total	Champ d'application 1	Champ d'application 2	Champ d'application 3 Biens et services achetés	Champ d'application 3 Actifs loués en aval	Total
Détail	2,1	4,3	0,1	398,3	404,8	2,3	4,1	0,1	377,5	384,0	2,2	3,6	0,1	378,0	384,0	2,4	3,7	0,1	364,4	370,6
Industriel	0,7	1,9	0,1	62,8	65,5	0,7	1,6	0,1	60,0	62,3	0,7	1,6	0,1	60,2	62,5	0,4	1,4	0,0	61,6	63,5
Usage mixte, résidentiel et autre	5,4	11,8	0,0	5,1	22,4	4,5	8,9	0,0	4,8	18,2	4,5	8,2	0,0	5,2	18,0	4,8	8,5	0,1	6,5	19,8
Portefeuille	-	-	45,8	-	45,8	-	-	23,0	-	23,0	-	-	27,4	-	27,4	-	-	12,6	-	12,6
Total	8,2	18,0	46,1	466,2	538,4	7,4	14,5	23,2	442,4	487,6	7,4	13,4	27,6	443,4	491,9	7,6	13,6	12,8	432,5	466,5

Les données incluses ci-dessus reflètent le portefeuille de Choice au 31 décembre 2022.

Sources des données sur les émissions de champ d'application 1 et de champ d'application 2, et la consommation d'énergie contrôlée par les propriétaires (%)

	2019	2020	2021	2022
Mesurées directement	84,9 %	82,8 %	83,2 %	81,2 %
Accumulées	2,4 %	0,8 %	2,0 %	6,4 %
Estimées	12,7 %	16,4 %	14,9 %	12,4 %

Sources des données sur les émissions d'énergie de champ d'application 3 et la consommation d'énergie contrôlée par les locataires (%)

	2019	2020	2021	2022
Mesurées directement	71,1 %	69,8 %	69,4 %	69,0 %
Estimées	28,9 %	30,2 %	30,6 %	31,0 %

Énergie

Consommation totale d'énergie (eGWh)

Catégorie d'actifs	2019			2020			2021			2022		
	Contrôlée par les propriétaires	Contrôlée par les locataires	Total	Contrôlée par les propriétaires	Contrôlée par les locataires	Total	Contrôlée par les propriétaires	Contrôlée par les locataires	Total	Contrôlée par les propriétaires	Contrôlée par les locataires	Total
Détail	45,0	2 209,2	2 254,2	45,9	2 171,7	2 217,6	43,4	2 164,8	2 208,2	44,0	2 091,8	2 135,8
Industriel	6,9	313,2	320,1	6,6	305,6	312,2	6,3	311,1	317,4	4,6	312,3	316,9
Usage mixte, résidentiel et autre	55,2	30,4	85,6	47,1	27,6	74,7	47,1	30,9	78,0	49,0	42,4	91,4
Total	107,1	2 552,9	2 660,0	99,6	2 504,9	2 604,5	96,8	2 506,8	2 603,6	97,6	2 446,4	2 544,1

Les données ci-dessus reflètent le portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022. Voir les pages 51 à 53 pour en savoir plus sur la couverture des données et la méthodologie.

Énergie renouvelable

Propriétés de Choix a équipé de nombreux sites de panneaux solaires sur le toit. Nous ne prétendons pas que les compensations carbone générées par ces actifs sont des crédits dans notre comptabilité carbone (les compensations carbone sont conservées par des tiers). En 2022, une partie de notre portefeuille d'actifs à usage mixte, résidentiels et autres a cumulé 7,30 GWh de crédits d'énergie renouvelable provenant de sources hors site. Cependant, Propriétés de Choix n'a pas inclus ces crédits dans les tableaux des émissions du présent rapport. Les renseignements sur la consommation qui figurent parmi les données sur les émissions et l'énergie dans le présent rapport correspondent à 100 % d'électricité du réseau dans tous les sous-secteurs de propriété.

Détails des installations solaires

	Nombre de propriétés	Capacité du panneau (kW en c.c.)	Capacité de fonctionnement (kW en c.a.)
Détail	47	13 010	9 470
Industriel	1	850	500
Usage mixte, résidentiel et autre	1	150	100
Total	49	14 010	10 070

Production d'énergie sur site à partir d'installations photovoltaïques solaires (GWh)

	2019	2020	2021	2022
Détail	13,6	14,6	14,5	14,0
Industriel	0,9	0,9	0,9	0,9
Usage mixte, résidentiel et autre	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	14,7	15,6	15,5	15,1

Comprendre les données sur la consommation d'eau

Les données sur l'eau présentées dans ce rapport se rattachent au portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022. Elles comprennent des données comparatives pour chaque année de déclaration de 2019 à 2022.

Les données représentent la consommation d'eau qui relève de notre contrôle opérationnel. Elles ne représentent des données complètes sur les immeubles que dans certains secteurs. Voici les scénarios les plus courants :

1. La consommation d'eau des propriétés à locataire unique, y compris les bureaux, les actifs de détail et les actifs industriels, n'est en grande partie pas reflétée dans les données de la consommation d'eau ci-dessous, car les services publics facturent directement les locataires.

2. Pour les immeubles de bureaux à locataires multiples, les données sur l'eau présentées ici sont complètes.

3. Pour les actifs de détail et industriels à locataires multiples, les données sur l'eau présentées ici sont parfois incomplètes (c'est-à-dire qu'elles ne représentent que les parties du bâtiment qui sont sous le contrôle de Propriétés de Choix, comme l'irrigation pour un emplacement commercial à locataires multiples) et parfois complètes (c'est-à-dire qu'elles représentent la consommation d'eau complète de la propriété). Les données sont propres à chaque propriété et dépendent du fait que le service d'eau local a installé un compteur d'eau unique pour l'ensemble de la propriété ou plusieurs compteurs d'eau (généralement un pour chaque locataire).

4. La consommation d'eau des propriétés résidentielles n'est pas prise en compte dans les données sur l'eau ci-dessous, car ces actifs sont gérés par des tiers.

5. Bien que certains critères de référence du secteur encouragent la présentation de données complètes sur la consommation d'eau des bâtiments, nous avons choisi de ne présenter que les données sur lesquelles Propriétés de Choix a un contrôle opérationnel. Une telle approche est conforme au « Protocole des gaz à effet de serre, édition révisée ». Bien que le « Protocole des gaz à effet de serre, édition révisée » porte sur les données relatives aux gaz à effet de serre, l'intention de la directive peut être appliquée à la consommation d'eau.

Couverture des données sur l'eau

Les données sur la consommation d'eau dans ce rapport représentent l'intégralité des actifs de notre portefeuille dans lesquels nous avons un contrôle opérationnel. Les données sont mesurées directement à partir des factures de services publics ou accumulées en fonction des données historiques des factures de services publics. Les données des factures d'eau constituent environ 80 % des totaux de 2022, 95 % des totaux de 2021, 95 % des totaux de 2020 et 96 % des totaux de 2019. Le reste provient de données accumulées. Il est typique que la couverture des données sur l'eau soit plus faible au cours de l'année sur laquelle porte le rapport (2022) en raison de la moindre fréquence de facturation par les fournisseurs de services publics. Les cumuls qui remplacent les données non disponibles au moment de la déclaration sont corrigés lors des années ultérieures.

Eau

Consommation d'eau totale (en millions de m³)

Catégorie d'actifs	2019	2020	2021	2022
Détail	888,2	767,0	794,7	851,0
Industriel	153,2	137,6	154,5	154,7
Usage mixte, résidentiel et autre	102,4	94,1	90,5	93,1
Total	1 143,8	998,7	1 039,7	1 098,8

Les données ci-dessus reflètent le portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022.

Comprendre les données sur les déchets

Les données sur les déchets présentées dans ce rapport se rapportent au portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022. Elles comprennent des données comparatives pour chaque année de déclaration de 2019 à 2022.

Les données correspondent à la production de déchets sous le contrôle opérationnel de Propriétés de Choix. Elles ne représentent des données complètes sur les bâtiments que dans certains secteurs. Voici les scénarios les plus courants :

1. Les données sur les déchets générées par les propriétés à locataire unique, notamment les immeubles de bureaux, les actifs de détail et les actifs industriels, ne sont généralement pas reflétées dans le présent rapport, car les transporteurs de déchets facturent directement les locataires.
2. Pour les immeubles de bureaux à locataires multiples, les données sur les déchets présentées ici sont

généralement complètes (c'est-à-dire qu'elles représentent la totalité de la production de déchets du bâtiment). Les données proviennent généralement d'un petit nombre de transporteurs de déchets (souvent un seul site d'enfouissement et un seul transporteur de recyclage, mais il arrive qu'un seul transporteur soit responsable de tous les déchets). Les données incluent toute la production de déchets des locataires.

3. Pour les actifs de détail et les actifs industriels à locataires multiples, les données sur les déchets présentées ici sont généralement incomplètes (c'est-à-dire qu'elles ne représentent que les parties du bâtiment qui sont sous le contrôle de Propriétés de Choix, comme les actifs de détail à locataires multiples qui utilisent une zone commune d'entreposage des déchets, par opposition aux propriétés à locataire unique qui possèdent des emplacements de bacs individuels). Les locataires des actifs de détail et des actifs industriels sont généralement responsables de l'élimination de leurs déchets, dans la mesure du possible.

Déchets

Poids des déchets non dangereux (tonnes)

Année	2020				2021				2022			
	Enfouissement	Recyclage	Total	Détournement (%)	Enfouissement	Recyclage	Total	Détournement (%)	Enfouissement	Recyclage	Total	Détournement (%)
Détail	1 381	2 110	3 491	60,5 %	1 939	3 363	5 302	63,4%	2 197	3 135	5 332	58,8 %
Industriel	138	320	458	69,9 %	128	299	427	70,1 %	120	290	411	70,7 %
Usage mixte, résidentiel et autre	93	188	281	67,0 %	291	282	573	49,2 %	382	401	783	51,2 %
Total	1 611	2 618	4 229	61,9 %	2 357	3 945	6 302	62,6 %	2 699	3 826	6 525	58,6 %

Les données ci-dessus reflètent le portefeuille de Propriétés de Choix en date du 31 décembre 2022.

Couverture des données sur les déchets

Les données sur les déchets de 2022 présentées dans ce rapport représentent 14,4 % de notre portefeuille. Par catégorie d'actifs, cela correspond à : 14,9 % de notre portefeuille d'actifs de détail, 6,0 % de notre portefeuille d'actifs industriels et 52,9 % de notre portefeuille d'actifs à usage mixte, résidentiels et autres par SLB (propriétés détenues à 100 %). Les données représentées sont directement mesurées à partir des factures liées à la gestion des déchets, avec une disponibilité des factures de 100 %. Ces données ne représentent que les déchets dont la collecte relève de la responsabilité de Propriétés de Choix. Une certaine estimation a été utilisée dans la préparation des factures de déchets par les transporteurs de déchets; les données présentées sont telles que facturées. Les bureaux régionaux de Propriétés de Choix sont situés dans des bâtiments appartenant ou exploités par Propriétés de Choix. Ainsi, les déchets associés aux activités de Propriétés de Choix sont inclus dans les données saisies. La capacité de Propriétés de Choix à saisir et à rapporter des données sur les déchets s'est accrue année après année.

Dans les cas limités où les locataires produisent des déchets dangereux, aux termes de nos exigences de location standard, nous sommes informés du type et des quantités approximatives de ces déchets. Toutefois, Propriétés de Choix ne recueille pas de données sur la quantité de déchets générés, car cela relève de la responsabilité de ses locataires.

Annexe C – Indice SASB

L'un des principaux défis associés aux divulgations ESG est le manque d'indicateurs cohérents et comparables entre les entités déclarantes. Propriétés de Choix soutient la normalisation des indicateurs de présentation de l'information ESG. Le présent rapport a été préparé conformément aux principes de présentation de l'information du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Code SASB	Indicateurs comptables	Écart par rapport au SASB	Indicateurs et sources d'informations			
IF-RE-130a.1	Couverture de données de consommation énergétique sous forme d'un pourcentage de la superficie au sol totale, par sous-secteur de propriété	Aucune déviation par rapport à l'indicateur SASB. Lorsque les données des services publics mesurées directement n'étaient pas disponibles, elles ont été estimées. Voir les sections « Comprendre les données sur les émissions et la consommation d'énergie » et « Couverture des données sur les émissions et la consommation d'énergie » dans l'annexe B pour plus de précisions.	Les données sur les émissions et la consommation d'énergie dans ce rapport représentent l'intégralité de notre portefeuille d'actifs de détail, d'actifs industriels et d'actifs à usage mixte, résidentiels et autres.			
IF-RE-130a.2	(1) Consommation énergétique totale d'une superficie du portefeuille avec couverture des données, (2) Pourcentage en électricité du réseau, et (3) Pourcentage en énergie renouvelable, par sous-secteur de propriété	Consommation d'énergie déclarée en eGWh	Catégorie d'actifs	(1) Consommation (eGWh)	Couverture des données (%) (Voir IF-RE-130a.1 ci-dessus)	(2) Réseau (%) Électricité
			Détail	2 135,8	100 %	69 %
			Industriel	316,9	100 %	57 %
			Usage mixte, résidentiel et autre	91,4	100 %	49 %
			Total	2 544,1	100 %	67 %
			(3) Propriétés de Choix ne demande pas les compensations carbone générées par l'énergie renouvelable pour le moment.			
IF-RE-130a.3	Pourcentage d'évolution équivalente de l'énergie consommée pour la zone du portefeuille avec la couverture des données, par sous-secteur de propriété	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	Catégorie d'actifs	Évolution de la consommation d'eau (%) (2022 par rapport à 2021)	Couverture des données (%) (Voir IF-RE-130a.1 ci-dessus)	
			Détail	-3 %	100 %	
			Industriel	-0,2 %	100 %	
			Usage mixte, résidentiel et autre	17 %	100 %	
			Total	-2 %	100 %	
IF-RE-130a.4	Pourcentage du portefeuille éligible qui (1) a une évaluation énergétique et (2) est certifié par ENERGY STAR, par sous-secteur de propriété	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	Catégorie d'actifs	(1) A une évaluation énergétique*	(2) Certifié ENERGY STAR*	
			Détail	0 %	0 %	
			Industriel	0 %	0 %	
			Usage mixte, résidentiel et autre	34 %	18 %	
			Total	2 %	0,8 %	
			*propriétés détenues à 100 %			

Code SASB	Indicateurs comptables	Écart par rapport au SASB	Indicateurs et sources d'informations		
IF-RE-130a.5	Description de l'intégration des considérations en matière de gestion de l'énergie du bâtiment dans l'analyse d'investissement immobilier et dans la stratégie opérationnelle	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	Voir « Gouvernance/Gouvernance du programme ESG »		
IF-RE-140a.1	Couverture des données de prélèvement d'eau sous forme d'un pourcentage (1) de la superficie au sol totale et (2) de la superficie au sol dans les régions présentant un indice de stress hydrique élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteur de propriété	Nous avons présenté une couverture des données sur la consommation d'eau en pourcentage du total des comptes d'eau qui relèvent du contrôle opérationnel de Propriétés de Choix.	Les données sur l'eau dans ce rapport représentent l'intégralité de notre portefeuille d'actifs de détail, d'actifs industriels et d'actifs à usage mixte, résidentiel et autre dont nous avons le contrôle opérationnel, à l'exclusion de la consommation d'énergie dans les bureaux vacants.		
IF-RE-140a.2	(1) Total d'eau prélevée par la superficie du portefeuille avec couverture des données et (2) pourcentage dans les régions présentant un indice de stress hydrique élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteur de propriété	(1) Description de la couverture des données dans IF-REa.1 ci-dessus et dans Données environnementales/Annexe B – Eau/Comprendre les données sur l'eau (2) Propriétés de Choix a utilisé les données de son analyse des risques climatiques de 2020-2021, qui intègre les données climatiques fournies par une source tierce réputée. Les propriétés comprises dans le calcul sont situées dans des régions où le stress de sécheresse est ou sera élevé ou très élevé d'ici 2050, en supposant que les températures mondiales augmentent à un rythme conforme à RCP 8.5.	(1) Catégorie d'actifs	Consommation (milliers de m ³)	Couverture des données (Voir IF-RE-140a.1 ci-dessus)
			Détail	851,0	100 %
			Industriel	154,7	100 %
			Usage mixte, résidentiel et autre	93,1	100 %
			Total	1 098,8	100 %
			(2) 5 actifs de détail sont considérés comme situés dans des zones où l'indice de stress hydrique est élevé. Aucune propriété ne se trouve dans des zones où l'indice de stress hydrique est très élevé. La consommation d'eau qui relève du contrôle opérationnel de Propriétés de Choix dans ces actifs représente 0,8 % de la consommation d'eau des actifs de détail de Propriétés de Choix en 2022 et 0,6 % de la consommation totale d'eau de Propriétés de Choix en 2022.		
IF-RE-140a.3	Pourcentage d'évolution équivalente de l'eau prélevée pour la zone du portefeuille avec la couverture des données, par sous-secteur de propriété	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	(1) Catégorie d'actifs	Pourcentage d'évolution de la consommation d'eau (2022 par rapport à 2021)	Couverture des données (Voir IF-RE-130a.1 ci-dessus)
			Détail	7 %	100 %
			Industriel	0,1 %	100 %
			Usage mixte, résidentiel et autre	3 %	100 %
			Total	6 %	100 %
IF-RE-410a.1	(1) Pourcentage de nouvelles locations disposant d'une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations de capital liées à l'efficacité des ressources et (2) superficie au sol louée, par sous-secteur de propriété	(1) Pourcentage ne faisant l'objet d'aucun suivi actuellement (2) Ne fait l'objet d'aucun suivi actuellement	1) Voir « Environnement/Opérations de décarbonation/Clauses de bail vertes » (2) -		

Code SASB	Indicateurs comptables	Écart par rapport au SASB	Indicateurs et sources d'informations		
IF-RE-410a.2	Pourcentage de locataires disposant d'un compteur ou d'un compteur divisionnaire mesuré séparément pour (1) la consommation en électricité du réseau et (2) les prélèvements d'eau, par sous-secteur de propriété	(1) Pourcentage ne faisant l'objet d'aucun suivi actuellement (2) Pourcentage ne faisant l'objet d'aucun suivi actuellement	(1) Description de la couverture dans « Données environnementales/Annexe B – Énergie/Comprendre les données sur les émissions et la consommation d'énergie » (2) Description de la couverture dans « Données environnementales/Annexe B – Eau/Comprendre les données sur l'eau »		
IF-RE-410a.3	Discussion de l'approche de l'indicateur, de l'incitation et de l'amélioration des répercussions des locataires sur la durabilité	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	Voir « Société/Engagement des locataires et des fournisseurs » et « Environnement/Opérations de décarbonation/Clauses de bail vertes »		
IF-RE-450a.1	Superficie des propriétés situées dans des zones inondables de récurrence 100 ans, par sous-secteur de propriété	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	Catégorie d'actifs	Superficie* (en milliers de pieds carrés)	Pourcentage* de la catégorie d'actifs
			Détail	4 082	8 %
			Industriel	494	3 %
			Usage mixte, résidentiel et autre	355	11 %
			Total	4 931	7 %
			*propriétés détenues à 100 %		
IF-RE-450a.2	Description de l'analyse d'exposition au risque de changement climatique, du degré d'exposition systématique du portefeuille et des stratégies d'atténuation des risques	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	Voir « Annexes et données/Annexe A – Réponse du GIFCC »		
IF-RE-000.A	Nombre de biens, par sous-secteur de propriété	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	Catégorie d'actifs	Nombre d'actifs	
			Détail	574	
			Industriel	116	
			Usage mixte, résidentiel et autre	12	
			Total	702	
IF-RE-000.B	Superficie au sol locative, par sous-secteur de propriété	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	Catégorie d'actifs	Superficie* (en millions de pieds carrés)	
			Détail	44,2	
			Industriel	17,4	
			Usage mixte, résidentiel et autre	2,3	
			Total	63,9	
			*à hauteur de la quote-part		

Indice SASB page 4 – suite






Code SASB	Indicateurs comptables	Écart par rapport au SASB	Indicateurs et sources d'informations										
IF-RE-000.C	Pourcentage de biens gérés indirectement, par sous-secteur de propriété	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	<p>Catégorie d'actifs</p> <table> <tr> <td>Détail</td> <td>33 %</td> </tr> <tr> <td>Industriel</td> <td>57 %</td> </tr> <tr> <td>Usage mixte, résidentiel et autre</td> <td>18 %</td> </tr> </table> <p>Ces valeurs reflètent la définition de la « gestion indirecte » de la SASB et sont calculées selon les propriétés détenues à 100 %.</p>	Détail	33 %	Industriel	57 %	Usage mixte, résidentiel et autre	18 %				
Détail	33 %												
Industriel	57 %												
Usage mixte, résidentiel et autre	18 %												
IF-RE-000.D	Taux d'occupation moyen, par sous-secteur de propriété	Aucun écart par rapport à l'indicateur SASB	<table> <tr> <td>Catégorie d'actifs</td> <td>Occupation (%)*</td> </tr> <tr> <td>Détail</td> <td>97,8 %</td> </tr> <tr> <td>Industriel</td> <td>98,9 %</td> </tr> <tr> <td>Mixed-Use, Usage mixte, résidentiel et autre</td> <td>87,7 %⁽ⁱ⁾</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>97,8 %</td> </tr> </table> <p>*à hauteur de la quote-part</p> <p>(i) Les actifs de bureaux sont inclus dans le segment « Actifs à usage mixte, résidentiels et autres » aux fins du rapport, l'occupation déclarée excluant les unités résidentielles.</p>	Catégorie d'actifs	Occupation (%)*	Détail	97,8 %	Industriel	98,9 %	Mixed-Use, Usage mixte, résidentiel et autre	87,7 % ⁽ⁱ⁾	Total	97,8 %
Catégorie d'actifs	Occupation (%)*												
Détail	97,8 %												
Industriel	98,9 %												
Mixed-Use, Usage mixte, résidentiel et autre	87,7 % ⁽ⁱ⁾												
Total	97,8 %												

Annexe D – Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies sont 17 objectifs qui appellent à la paix et à la prospérité dans le monde ainsi qu'à la préservation de la nature et à la lutte contre le changement climatique. Notre programme ESG se rapproche plus directement des objectifs et des cibles connexes qui figurent dans le tableau ci-dessous ainsi que dans notre rapport ESG.

Objectif de développement durable	Cibles pertinentes des ODD	Concordance dans le programme ESG de Propriétés de Choix
3 : Bonne santé et bien-être	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.	Voir « Environnement/Environnement, et santé et sécurité au travail »
5 : Égalité entre les sexes	5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.	Voir « Société/Diversité, équité et inclusion »
6 : Eau propre et assainissement	6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.	Voir « Environnement/Eau »
7 : Énergie propre et d'un coût abordable	7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.	Voir « Environnement/Création d'une voie vers net-zéro » et « Environnement/Construction à faible teneur en carbone »
8 : Travail décent et croissance économique	8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière. 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.	Voir « Environnement/Opérations de décarbonation/Construction à faible teneur en carbone » et « Société/Diversité, équité et inclusion », ainsi que le rapport « Une voie vers net-zéro » de Propriétés de Choix
9 : Industrie, innovation et infrastructure	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.	Voir « Environnement/Opérations de décarbonation » et « Environnement/Construction à faible teneur en carbone »
11 : Villes et communautés durables	11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays. 11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.	Voir « Environnement/Construction à faible teneur en carbone » et « Société/Développer avec une raison d'être »
12 : Consommation et production responsables	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.	Voir « Environnement/Déchets »
13 : Action climatique	13.1 : Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux dangers liés au climat et aux dangers naturels catastrophes dans tous les pays	Voir « Environnement/Résilience physique » et « Annexes/Réponse du GIFCC »

Annexe E – Engagement des parties prenantes

Groupe de parties prenantes	Canaux d'engagement	Priorités dégagées	Raison de notre engagement
Porteurs de parts et groupes d'investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale annuelle des porteurs de parts Conférences téléphoniques trimestrielles Échanges et rencontres avec les investisseurs Site Web Évaluation de l'importance relative Communiqués de presse Liste d'envoi Conférences à l'intention des investisseurs Adresse courriel dédiée aux relations avec les investisseurs GRESB et autres organismes de notation/classement en matière d'ESG 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilité et rendement financier Gouvernance d'entreprise Éthique et conformité Action climatique Diversité, équité et inclusion Cybersécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et répondre aux attentes des investisseurs Établir un lien de confiance avec l'entreprise Renforcer l'accès aux capitaux
Locataires 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions avec les locataires Site Web Évaluation de l'importance relative Portail des locataires (C3) et ligne téléphonique 24 heures sur 24/7 jours sur 7 Sondages de satisfaction Guide ESG, bulletins de nouvelles et affiches Dîners-conférences 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorations physiques et des services Réduction des coûts d'exploitation et amélioration des gains d'efficacité Temps de réponse Confort des occupants Flexibilité 	<ul style="list-style-type: none"> Notre entreprise dépend de nos locataires En répondant aux besoins des locataires et en collaborant avec eux, nous améliorerons les taux de satisfaction et de conservation des locataires Comprendre nos locataires nous permet d'offrir des produits plus novateurs et plus pertinents
Collègues 	<ul style="list-style-type: none"> Mises à jour hebdomadaires du chef de la direction Conférences trimestrielles sur les résultats avec les collègues et assemblées générales semestrielles Événements dirigés par un comité formé de collègues Revue de la performance annuelle et plans de développement individuel Sondages semestriels sur l'engagement des collègues « Dire les choses comme elles sont » Dîners-conférences Plateforme de formation et sessions de formation à l'échelle de l'entreprise Intranet et groupes de ressources pour les collègues 	<ul style="list-style-type: none"> Communication Santé et bien-être Raison d'être de l'entreprise Occasions de croissance Sécurité d'emploi et rémunération Flexibilité Diversité, équité et inclusion 	<ul style="list-style-type: none"> Nos collègues jouent un rôle essentiel dans la prestation d'un service de haute qualité La rétention, la motivation et la productivité des collègues s'accroissent avec l'engagement Nos collègues apportent une pluralité d'expériences et de points de vue
Communauté 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe de l'impact social et programme Aider par Choix Site Web Évaluation de l'importance relative Médias sociaux Forums d'urbanisme Sites Web dédiés au développement et Centres d'idées communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Projets de développement Offre de logements Accès à des produits de première nécessité Soutien aux petites et moyennes entreprises locales 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les communautés dans lesquelles nous travaillons et favoriser les relations Contribuer au développement des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités Déterminer les besoins propres aux communautés et y répondre
Industrie 	<ul style="list-style-type: none"> Participation à des réunions et à des conférences de l'industrie Participation à des associations et comités de l'industrie Parrainage d'événements de l'industrie Site Web Évaluation de l'importance relative 	<ul style="list-style-type: none"> Défense des intérêts du secteur Compréhension des tendances et des questions à l'échelle de l'industrie Diversité, équité et inclusion 	<ul style="list-style-type: none"> Partager des idées et des pratiques exemplaires Acquérir des connaissances Cerner et mettre en œuvre des initiatives à l'échelle de l'industrie

Annexe F – Déclaration d'assurance du praticien indépendant

L'assurance indépendante des indicateurs de performance ESG dans la version française du rapport n'a pas été effectuée. Elle a été effectuée dans la version anglaise du rapport de 2022. Veuillez vous reporter à la version anglaise du rapport ESG de 2022 pour plus de renseignements.